

Jean-Baptiste ORPUSTAN

**Lettres et autres textes basques en pays d'Ossès
au début du XIXe siècle**

Avant-propos. Ces textes issus d'une documentation privée sont, à l'exception du premier et du dernier, un témoignage de l'art épistolaire familial et familial en basque dans un domaine dialectal précis, le navarro-labourdin méridional en pays d'Ossès, à la seule exception de la première lettre (2. 1.) qui porte des marques dialectales du bas-navarrais oriental en Pays d'Ostabarès. Ils présentent de plus pour la plupart l'intérêt d'illustrer les incidences locales d'une importante émigration en Argentine dès les premières décennies du XIXe siècle. S'y ajoute évidemment, comme pour d'autres textes du même genre antérieurs ou postérieurs déjà connus, l'intérêt proprement linguistique d'une pratique écrite et familière du basque à un moment donné de sa longue histoire. Les textes basques eux-mêmes, présentés en italiques, seront suivis dans le même ordre d'une traduction en français et de quelques éléments d'analyse et commentaire.

I. Les textes.

1. 1815-1830. Liste partielle de créanciers et de recettes de la maison Ibarmendiburu, extraite d'un "livre de raison" manuscrit en 58 feuillets, le feuillet 47 comportant le début d'une liste de créanciers daté du 10 avril 1815, et le feuillet 58 et dernier daté de mai 1830 des recettes pour une somme totale de 8.050 francs (*).

1° Feuillet 47 daté du 10 avril 1815.

"Eguina horzan apirilaren hamarrean 1815.

*jbarmendibourouco Çorren Condou ossoua Ceinac C(...) baitira
Ezcontceco Contratian Erranac Contratou hortan Somma hounen
jntresac horo Çorrac Ceinec Ecartcen baitousté hourte bacarrian ere
jntres bacouna hotas Canpo berbalian horono madalen*

domingo arroqui

peyo mendilaharsou

gana chetre

marihaurra benat

ajngourianeco anderia

hapal

jdiartaaré

martin bidart

aminyac

Sistoneco anderiac
Catalin Chidro
marachourieneco anderiac
petan etchepare
Philippe louis
gahardou Etcheerrico premia
gahardou Etcheerrico alaba ganagaste
gahardou Etchaareco anderiac
racionnia pagatcera obligarasten guioustena
hosta Cordohico
Hourti harguina - tauletari
baigorri behere Etcheco alaba
gana louis dendaria
*oseba barachart (...)" (**)*

(*) Ibarmendiburu, l'une des maisons franches médiévales du quartier de Horça dans l'ancienne "vallée d'Ossès", est citée depuis le XIVe siècle, et fut au début du XIXe celle du notaire et maire Jean-Pierre Merchat, plusieurs fois nommé dans ces lettres, avant de changer de main à la fin du siècle.

(**) Le livre de raison dont sont extraits ces feuillets avait été commencé en 1793 en français par Jean Mendilaharsou (1756-1809) 3ème fils de Pattarrena et arpenteur qui avait épousé le 28 septembre 1786 Marie Ithurralde héritière d'Ibarmendiburu, et continuée après sa mort en basque peut-être par sa fille Anne-Pouponne Mendilaharsou (1793-1833) dite "Pouponne" ou "Poupounne", épouse du notaire Jean-Pierre Merchat depuis 1813 (allusion au contrat de mariage: *Ezcontzeco Contratian*) et maîtresse héréditaire d'Ibarmendiburu, dont on retrouve l'écriture assez semblable et la signature dans l'une des lettres qui suivent. Le texte reproduit exactement le basque oral quotidien assez négligé, sans aucun souci de correction en particulier dans les noms de maisons pourtant très correctement écrits par les notaires, Merchat compris, à la même époque. Par exemple *jdiartaaré* est la prononciation locale courante et exacte de "Iriartegarai" maison d'Ahaïce, et *gana louis dendaria* nomme de même "Jeanne (de la maison) Luisena la couturière".

2°. Feuille 58 et dernier de mai 1830:

"*Eguina horçan mayatçaren* (*) 1830

Condou bat Errecebitia horzaize jbarmendibourouco andere
Caharrac beretaco bacarric bere Semetari

(Amerique)taric lehenbico aldi .. #	200
bigarren aldi 3 hounza hourre ci ..	240
hirugarren aldi 12 hounza hourre ..	960
laugarren aldi ci ..	5400
borsgarren aldi 5 hounça ..	400 #
seigarren aldi Cilarr barran ..	300
aldi berian Cunelatic. 8 quintal eta 84 precioa ..	550

8050 #"

(*) Le jour n'est pas inscrit.

2. 1810-1857. 14 lettres en basque la plupart écrites d'Argentine.

2. 1. 12 janvier 1810. De Marie-Anne Etcheverry à J.-P. Merchat.

"Juxue le 12 janvier 1810

Ene eçagun M. Merchat

Nola da ene iceba mariegalant yadanic galdegin dicit hil ala biciden eta ez dicit erheposturic içan eroçu ene farte bicibada ene aita gaichoaz eta hartaz orhoitcen niçala haren lagun içandela eta denboraberean ene icebadela nic ere baduala lagun bat hona bainan mundu huntaco itxu eta besteco ayan merechimendu handirekin eroçu M. Merchat ihauteri labour hutan desiratcen nukela yndain ni nun biciniçan çombait egunen phasatzera yndain trankil ene lagunac ere desiratzendici maluroski ez dici begiez ikhusico bainan bai hunen desira den beçala ardura yenden elhatzea eta huntan alegueratzen eta denbora ise phasatzen eroçu trankil yndain çuri arez eta bere iloana nic ez dicit yabe (*) huran handiric maluroski oro galdiac bainan badicit seme bat Jainco maiteac emanic ene yabe eta ene penen ahantzteco

M. Merchat nola cira eta nola duçu çure familia ez dicit aspaldian cien berriric yakin ni ene familiarekin aski untsa niz eta othoi igorzkiatçu beriac cheheki eta hanitz plazer eginendaçu mila goraintci izeba Marigalanti eta çure areber

Çure eçagun bethicotz

Marie-anne etcheverry"

(*) "Jabe" au sens dialectal de "parent" et non de "possesseur, maître".

2. 2. 1°. 29 juillet 1825, de Gaste Mendilaharsou à sa mère. (*)

"Buenos Airesen Egina ustilaren 29an 1825

Ene Ama Maitia

yschiribaçen daiçut Ene eta Annaïen beriac osagari honbat dugu pensacen dut Çuïec ere hala dueçula. beras orai baino Lehennago pensaçen nuelaric Çerbait ten igorçea bain(...) oraira Esliçate gaito baldin balis beras Lorenço Brocas Donibaneco guiçon gaste batec igorçen dio Musiu Barati procurança bat Baçuela Corcuian irabaçia Cembait diru pusca heien Cobraçeco yndar guiciac Musiu Baratec ditu uste dut eguinen duen Egin halguçia duru horen cobraçeco eta içaten bada dus Catalinec (***) emanen daiçu çuri eta empletatuco dituçu Çure beharrennetan baldin dussere içaten bada Eguinen duçu paperbat ene icenean pensatu beharda nic irabasten dudan diria ungi necaturic ditudala esnaisçela hon persetic eguiteco bainan bethi nic behar içan artino Cerbiçatuco Çistetela eta Cembait ten niri isçiribatuco daitaçu Çeren nic hemen pagatu behar baituc Çuïec hor erreçebitu duçuen beçembait berçe gaineracoan Maria ren diru hortas Musiu Baratec harapaçen balu hunat diruia hunat egorribehar duien Cembait nic hemen paganiela horrec hor harçen balu seguraçen ahalda orai memto huntan eçin ycan artean esdadin iconmea

hunat lehenbiçico pasaierra ieten denean igorrico duçu 15 urtetaco mutico baten egineco esculari thipi bat eta berçe handibat horiien erosteco diria orai bi hurte eman guinacon Donibaneco louçuneco pol bolaiderearen semeari 200 libera habanarat gaiteco eta handic Çuri igorçeco baldi içan esbaistuçu duru hori galdeguinen dacoçu orai duela hurte bat bere familian da hor Donibanen eta igorrico dataçu pagatuia denes paperra esdut igorçen piarres Etchevericoac orobat baçuïen içaten baduçu dirua orietaric igorrico daitaçu doçena bat edo bia choocolet eguyteco escu harri tipi hetaric manatuco dituçu bacoçha 20 libera egiteco pisu ene errepetuic pupunari berçe adischide guçier finiçen dut Çure errespeztuiaren beguira besarçaçen Çitutdalaric Ene bi bessus -

Gaste Mendilaharsu

ama hunat letrac igorçeco Bordelerat emanen duçue adreça hauc paper Churian A Dn Juaquin Manuel dela Carreas eta guero harec niri entregatuco ditu A Bordeo adreça huntan

eta lettaren ganian A Sr. Don Migel Escuti de Conberçio

para entregar A yuan Mendilaharsu

A Buenos A

Chouan"

(*) Jean Gaste Mendilaharsou 3e des 11 enfants de Marie Ithurralde héritière d'Ibarmendiburu et de Jean M. né en 1795 était parti en Argentine en 1822 âgé de 26 ans et ses "frères" cités dans la lettre, Dominique né en 1799 ("Domingo" lettre 6) et le deux autres Jean, ici nommés Ganis et Mendilaharsou (à moins que ce soit Dominique) nés en 1797 et 1802, en même temps ou peu après..

(**) Catherine Mendilaharsu sa sœur née en 1805.

2. 3. Lettre du même du 5 juin 1827.

"Buenos Airesen egin ecanaren 5an 1827

Ene Ama Maitia

*ysciribaçen daicut gure ossagarriaren berriac onsa guira iencoari
Esquerrac plaser nuce Çuiiec ere hala basinete*

*badu Çembait dembora esdugula iscribatu demborac (es) hala
Premetitu içanes eta nihaur etorrigo nisalaco ilisione bat içanes bainan
oraino deliberatu dut urte bat hemen pasaçea bainan Esperancha dut
etorrigo nisala faltaric gabe ni eta berçe Annaiac igual urte baten buruco*

*Beras ungui orroitcen gira horrat igorçeco 5 mila libera Es daicut
egiten diruiac faltaric eta es borondateac bainan bai ocasioneric es
içannac badaquiçue nasqui hemen Çembait dembora huntan herri hoc
esdirela tranquil badela Cerbait nahasqueria munduiaren artean beti =
eta nic hunat Etorçea esdudala nehorrere Conselaçen eta Çuiiec ere
Esdeçaçela Conselatuco nehor hunat etorçea Çeren arras gasqui dira
memento huntan lecu hoc*

*beras ene ama maitia orroiçen quira gure 3 arebes ia adinetara ari
direla gure aldetic lagunduco ditugu egin ahallas bainan esdute abiatu
behar edo nola buru arinquerias erranahi baita isturiat ondo eta errient
eta garda eta gapella buruan Eçarçen duten guiçon affer halacotaric
ibilico direla urun nahi badute anneytaric behatüac içan beras ene ama
maitia otoisten Caitugu mundu huntan biçu çaitela Çure hontasunac
acabatu artian egon gabe miserian Çure cemen daco behar dituçula
beraitu lehennere iscribatu daiçut guesa bera hordirenac acabatu
orduco bethi numantic es da faltatuco nic ganden urtean bi Colpes igorri
dut mila libera uste baitut es duciela batere recibitu hemendic 4 egun
lequetan baita Ganis eta 200 lequetan mendilaharsu ganden astean
errecibitu dut bacoçaren ganic 3 mila libera Çuri igorçeco bainan es dut
igorcen memento huntan Comoditateric es içannes*

*Ene fartes milaca goraiçiac ianpiareri eta abride eta ene gaste
lagun guçier eta partiquilacoqui pilipe luisri finicen dudalaric Cure seme
fidel besarçaçen Citudalaric bi besues*

Gaste Mendilaharsu"

2. 4. Lettre tutoyée de Pouponne Merchet à sa fille Marianne (*) du 14 octobre, sans année mais antérieure à juillet 1833 date du décès de Pouponne.

"horçaicen Eguina hourriaren 14

Ene alaba mariana

*yaquin tinagoun mariana hire berriac pilipe Calanac Erranic placerrequin, ossagarri honbat dounala gouere honsa guitoun familia goucia memento hountan iceba Catalin ere hunsa doun letra egoun Errecebitou dioun cherca nahi dougounian youan guitela mariana hire lehenbico denbora destinatia abanzou guin doun bainan nola lehenbico hilabetian ez baihien hanits baliatou horren orde bertce bat edo bia destinatcen tinagoun baldin hihaurec hihaurec nahi badoun segouric erranen dacon etchecoandieriari, eta guero hire ondotic nahi liquen hire plaça harismendico andere zaharrac (**) bere alaba josefaren, ygorrico daucoun heure sendimendiaren berri, aitac ere guin gogo din laster laster çouyen jcoustera mandatari guisacoric Causitcen balinbadout jgorrico denat errechimeta hounci gorri bat beteric, aita guiten denian edequico dacon mantoulet pezaco baten saria eta iceba Catalin guinen baita ycoustera hounequin yosico doun Etcheco anderiatic hautsiric, etchetan behar balin badoun lanic 30 Soseco liberabat liho erosan milaca goure Erespetic ossebari eta haren familia gouciari eta goure adisquide goucier mantarres escas balinbais jgorrico denat bat fina aitarequin Eguizan hotois amarenzat eta aitarenzat*

poupouna merchet"

(*) Cette "Marianne" devait être la seconde Marie M. de son nom de baptême et 10ème des 11 enfants de Pouponne Merchet, née en 1806.

2. 5. 15 juillet 1833. Lettre de Ganis Mendilaharsou (*) à sa mère.

"Baylandan Eguina ustailaren 15ean 1833

Ene Ama Maitia (...)

(...) faltatu dudan lanas?? Barcamendu galdacen daiçut comprometicen niçalaric hemendic haicina esnisala hain Laso içanen orai artinocoan becela.

Jeincoaren graciarequin batian letra hau Emanen daiçun laguna Espanol hescualdun bat da deicenda Eloise Ignacio Arrieta bere grados txa(...)inataco Capitaina. guiçon galanta. Ene adisquide Confidencia guicoa (...) ene afera eta desira gucietan. beras hala (...) ene Chede hon

guciac çuri Eraiteco Eta hamar (...)tan nic Ameriquetan pasatu ditudan hurte gusies relacione oso baten Çuri Emaiteco. beras Confiencia huntan gueldicennis. Recomendacen daisutalaric. Ene Adisquide handi hau cerbixa deçaçun bere behar orotan Ene presuna bailis becela.

desiracen nuque lagun hunen presenciac causa deçan çure baitan bederen hamar urtheren biciaren luçaçia. berce guisas esbada ere Moyen hortas bederen içan deçatan çure biciic harrapaxeco eta besarcaxeco placerra.

Açqueneco çure letrac leitus guerostic desesperacionetan Bicinis jaquinahis Pupunaren Eritasunac Cer erresulta içan duen

Berce aneyes questione badu 3 urthe ez dugula elgar icusi bainan baitut letrac iquesten dut unxa direla eta afera honetsac eguin ditustela.

*Cayet harrinecoa hemen Egoiten cen enequin eta Gastec galdaturic ganadela badu 3 ilabete. Nic Ere penxatu dut dembora Laurric barnian hec diren lejurat (**) gaitia Eta han arribacen niçan becen laster igorrico daisçugu gure Arreben fabore galdaçen duçun Errenunciacionea ya Conventia (...) horren gainian.*

Chocolat (...)larient igorsen dausquiçut hirur onza urre espanol Ene Adisquide handi hunequin Eta bi (...) larru bat lanatia çureçat eta (...) Gabia Pupunarençat (...) serbixa diçaçuten (...)en aspico supasterrean eta (...) aicinian.

Lehenbicio aldian isquiriatuco dudanian jaquinendut Gastec hurte bat guehiago eguinez (...)co huntan igual eguiten ditut Ene Arrebac. Ahaidiac. Eta Adisquide guciac. orori milaca ene Gorainciac

beras ene Ama maitia. Cerracendut huntan penxacen dudalaric dembora laurric barnian çure hor sorprendicias

Çure seme fidel

Ganis Mendilaharsu"

(*) "Ganis" forme labourdine de "Joanes" pour "Jean" est l'un des deux autres Jean M. nés en 1797 et 1802. L'encre étant effacée on ne peut lire plusieurs passages de cette lettre d'une écriture penchée pourtant très régulière.

(**) Il faut sûrement lire "lekurat" ("au lieu") la prononciation basque par la vélaire -k- de la "jota" castillane ayant en quelque sorte déteint sur l'orthographe.

2. 6. 4 mars 1834. Lettre de Gaste M. à sa mère où il lui annonce son mariage avec Carmen Sarabia et lui demande son accord.

"Buenos Airesen eguina Marchoaren 4an 18(...)

Ene Ama Maitia

Comunicatu behar daisut nahis ene obligasionia çen lehenago eguitia bainain esperancha dut sutan nola Beti izan dudan bezela ungui penzaturic eta refisioniac eguin dituzun ondoan ungui hartuco nausula badaquisu sortuguinela mundu huntara(...) adinbatetara heldus guerostic gure destinuac hartu nahi ditugula guison guehienec. orai eguiten du 4 urte esagusac eguin ditudala ene 2 aneiec eta Corettec relacioneac eta nevosioac situsten familia distingatu batequin beras erandudan dembora hortaric eta hunat banituen compromis bazu etche hortaco familico etchco alabattequin soytan esta posible hisatu hal escapazia ene horeari falta eguines bertan orobat ene familia guziari eta orobat nahi bainuen hainis e(...) dudan nescato hori bere Calitate honen medios beras demboraric ez isanen suri avisaçeco hainis desira isanen nuen sure borondatearen yaquitiaz bainain obligatua isatutu nais gure compromisua ala jsanes Esconxara erandudan neiscato hunequin ganden Abendoaren 2(...) de 1833 beras conzideratu behar dituzu gaste baten pasioneac (...) familia distingatu batetacoa da hisenadu neiscatoac Carmen sarabia Aita abocatadu deizen dena Martin Sarabia Salta eraiten dacoten herri batetacoac, hontaracos esperancha dut esdusun gaisqui hartuco eta abisatucu ditusu ene arebac eta cusiac eta nic obliaçone diotan presuna gusier geldisen naiselariac sure seme fidel bisi naiseno esperancha handienequin isanen dudan sure besarcaseco area ene emastiac eraiten daita ene aneya Domingo heldu dela encargaturic haren fartes suri isquiribacera bainain anea guelditu isan da Cordovan hunan etorri gabe soynaren respetuyac recibituco isquiribaceco comoditate hisan artino

Gaste Mendilalarsu"

2. 7. 9 mars 1834. Lettre à Jean-Pierre Merchat beau-frère de Gaste.

"Buenos Airesen eguina Marchoaren 9.an 1834

Ene Coinat maitia recebitu dut sure 9 octubre 1833 letra sendimendu hainissequin letra hartan igorri dusun beriaren iaquitias bainain beharda Consoillatu penzatus gusiec behardugula gausa bera eguin, letra hunen entregaizalia da Ganistipi Beheran hasparneco guison gaste bat bere Etcherat turnazen dena coinarequin igorsen daiquisut Çuri 40 libera horien mesac emanarasteco ene arebazenaren arimaren fagoretan suc recomendasen daitasun guison gaste hura esdut esagutu letra etorri isanda ene Etcherat horidela causa penadut Jau gaste harec esnuelacos serbaitetan ocupatu hisanen bainuen hainis gostu servisacias largoquiago esdaysut isquiribasen demboraric esdudalacos ocupatua

isanes memento huntas gueldisen naisselaric sure Coinat fidel bisinaisen

Gaste Mendilaharsu"

2. 8. 9 mars 1834. Lettre de Jean Gaste M.

"Buenos-Airessen eguina. Marchoaren 9an 1834

Ene Ama maitia isquiribaçen daisut comoytate hon huntas baliazeco letra hunen ecarzailia isan behar da Ganis tipi Beheran haspandar bat bere Etchera turnazen dena, Recibitu dut çure letra Ekainaren 4.an eguin saytan plazer handibat hartu baitut çuen berien iaquitia guisa berian, recebitu ditut areba Catalinec Batistarequin eguin mocanesac, badu dembora hainis esdudala isquiribatu hiri huntaric campoan isanez badu 2 hilabate hemen naisela bainan partitu behaut 5 egunen buruban tucuman eraiten dacoten herri batetarat soitan nisala establisitianaisela badu hurte bat eta erdi Larru apaizeco fabrica bat baitut compainian Laurens Duarte Luhuseco mutico gaste batequin eta Jo(...) Curutchet tequin guisa huntan esperancha dut dembora gutiric artian serbait eguinen dugun

Lecu hoc guero eta pobreago doasi espaita hisanen nun diruric hirabas beti guerlan dira elgarren artian eta (...)liac, guizon batec estu seguritateric batere bere intresses eta es bere ontasunas, guisa berean recibitu ditugu suer igorcen dituzuen letra gusiatic orobat comprendituric geldizen nais suc etan adisea emaiten duçun gauses, orobat recibitu dut ene areba maria tipiac esquiribatu duen letra bat eraiten sautalaric serbait lagunza nahisuquela nic hanis penadut es eguinic bainain esdut uzico haldudanian eguin nola esbaitiustet hanzi halic isandudanian, Cadet Fagalde ontsa omenda eta irabasteco bide honian Cadet bidarre harrieneco (... manque une ligne)

hisanen guiren beti haren farteç eta ene farteç milacagure xe(...)iac haren aita eta amari eta familia gusiari

hainis pena hartu isandut ene areba pupunaren () galzia bainan behar dugu Consolatu gausa bera eguin behar dugula gusiec 40 libera igorzen daiscot Janpiarreri heien meza emanarasteco harebaren arimaren fagoretan memento huntan esta posible isatu guihiagoren igorsia bainain beris turnasen nicanian igorrico daisuet serbait oroysapen berze aneac onxa direla badaquit ene fartes milaqa ene respetuiac ene areber Cadet isturizeco Mendilaharzuco (***) semeari eta Miguel Ybarnegarairi eta adisquide eta esagun gusier geldicen naizelaric sure seme fidel bizi naiseno*

Gaste Mendilaharzu"

(*) "Anne-Poupounne" épouse Merchet et sœur de Gaste était décédée en juillet 1833 six mois après la naissance de son 7ème enfant Guillaume le 3 janvier. La lettre précédente exprime à J.-P. Merchet les condoléances pour ce décès.

(**) Le nom d'origine de la maison et de la famille Mendilaharsou d'Ossès était celui de cette maison ancienne d'Isturitz en Arbéroue (1249: *mendilla harsu*). La maison d'Ossès ainsi nommée est une maison de bourg dépourvue de domaine foncier agricole hors du jardin attenant.

2. 9. 26 février 183...

"Madama maria yturralde de mendilaharsu

Buenos ayresen eguina oxailaren 26 = 183(...)

Ene ama aitia ysquiribatçen dausut ocasionen hon huntaz baliaceco ene adisquide hau bere familiara erretiratu baita Yaun huneq berac emanen dasquisuye hemengo beriac, niq baino guehiago: ni arras onxa niz ene familia guciarequin, baditut bi seme eta berce baten esperanza orobat, osarria dute ene bi aneeq Cadet bidarra harineco semeac orobat errecibitu nituen çuq naiturricco semearequin igorri letrac, eta gueroztic berze batçu, letra hetan erraiten Çinautaten Josefa eta maria thipia esconzeacoac çirela nic ene phartetic plazer dut ein diten muthico languile sonbeitequin nic bethi lagunduco situstet ahal dudan guciez: ene ama maitia isquiriatu behar dautasu cembat çor duzun gusietarat cembatez comprometituya çiren çure alaber dotiaren emaitiaz - ez dut esperancha galsen esdudala igorricco çuc çordusunen pagatçeco saria yaquitearequin sembat çor duzun, badu hilabethebat etorria nisala eta turntçeco niz 15 egunen heina ganiseq, mendilaharsuc, eta coretec esdutela isquiribatçen ocasionen huntan urrun direlacotz hemendic: orai orroitçen naiz miguel yribarnegarayec hemen pagatusuben çorçubena mendilaharsury yaunpiarrery eta ene berse arreber letra hau erreicibidiçatela bacotchary bat eguiten banu becela mila goraintçy gure adisquide gucier finitcen dut guelditcen nicelariq çuyen cerbitçuco neure ahal guciez.

Gaste Mendilaharsu"

2. 10. 1er août 1836. Lettre de Gaste suivi d'un post-scriptum en espagnol de sa femme Carmen Saravia.

"tucumanen eguina Aborilaren (sic) lehenian 1836

Ene ama maitia

Recibitu dut çure letra uriaren 24an eguina soitan plazer handia izan baitut suien berrien iaquitias guziac onza siestela guere gusiac onza guira Jancoari escerrac sure letraren arabera icusten dut Cosefa ()*

esconcen dela cosefa conten bada bere guisongeizas eta suiec niere conten nais desiracen dacotalaric bisi hon bat eremandesan bere senararequin

Ama Maitia cure letran eraiten daitasu gure bo(te)reac igorseco gure fartiac emaiteco gure areber nic esdaquit eman nahis badudan brondateric asqui memento huntan baditut bi seme batec baditu 19 hilabete eta berseac 6 hilabete ene ustes hainis triste da Aita batec bere semer eqensia bere areber emaiteco nola su esbaizira capable sure areber emaiteco sure alaber ecenduric bainain hoiien gusien gatic esdut esperancha galsen ene areber pre(sen) honbatten eguiteco fortunac lagunzen banu esperancha dudan besela orobat suien icustera ene familiarequin

Esperancha dut serbait igorrico dudala suc ene areben dotea condatu orduco eta ene ustes ungui egin (...) comprometizias guero pagaseco eta luric es salzeco seren hemen fortuna ardura cambiasenda icusten dudanian serbaiteguin dudala esnais isanen lehenisan naisen besela Ganis esdudala icusi badu 7 urte bainain beti isciribazendugu elgarri Mendilaharzu badu 7 bat hilabete ganzela hemendic 200 lequetan lola hura etori bear zen bidea elures estalzen baita esdaiteque etor oraino 3 hilabetes Cadet bidareco harienecoa hemenda escondua baditu semebat eta erdi

Ama maitia es ni eta es ene Aneyaric esquira horraco pobre eta etorzen baguira serbaitequin esdugu pretendituco gure parteric arosain hori dela causa hicusdesaquesu serden hoberena

Ene fartes milaca emanen daicosue ene goraizia Jampiareri ene areba gusier eta adisquide gusier gueldizen naiselaric sure seme fidel eta hon bisi naiseno

Gaste Mendilaharzu

Mi querida Madre supongo ala ya haya resivido el contesto de su muy apreciable el q.e fue remitido por conducto lo de mi cuñado Domingo. Me reservo escribir a V. en primera oportunidad no haziendoló haora por hayarme indispueta.

Suplico a V. tenga la bondad de aver presente mis cariñosos afectos à todos mis queridos cuñaditas quienes igualmente q.e V. dispondran del mejor afecto de su apacionada hija y S. S. g. B. S. M.

Carmen Saravia"

(*) Josèphe M. ("Cosefa" dans le texte, prononciation ordinaire en basque par k- de la "jota" espagnole) est la plus jeune des sœurs de Gazte M. Elle est dite "femme Delisague" à son décès à 44 ans dans la maison Iriarte de Gahardou.

2. 11. 8 novembre 18(...). Lettre tutoyée de Gaste à sa sœur Catherine.

"Catalin Mendilaharsu

Buenos Airesen guina (sic) burularen 8 (...)

Ene Areba maitia ganden ilabetearen 28an isatu dinat amore gure coinatari Coreten alabari eta (...) igorsen nuielatic hire fagore mila liberaco letra (bat) eta orai igorsen dinat duplicatuia cobra deçan J(...) Laffargueri Jaun hau fartitu dun ganden hilabetearen 23 Aicainerat. Juan Bautista Durruti en Ech(...) diru igorren dine. Anaia Domingoc eta ene emasteac erdia hiretaco eta bersea gure amarendaco eta casualitate batez nic uste esdudan besela iancoac bereganat hereman b(adin) guçiac hiretaco ditun, Coreten alabaren ganic recibitu dinat letra bat çoinac eraiten baitata oraino hi nescato egoiten hisala campoan nic orrat igorri diruac ditun amoreac gatic eta hi Etchian egoiteco ama eta hi Etcheco erebenioac gosaçeco orai artean esbadun eguin nic erana orai uste dinat eginen dudun etorradi Etcherat eta hac emaiten dituen comoditateac o erebenioac o edo ontasun gusia hiretaco dun neoc ehautte incomodatuco ene ordennac isan artino eta bisicen haiseno hiiçanenais orien nagusia edo iabe mila goraisi ene aurride gusier eta adisquide gusier geldicen nisalaric hire anaia on

Jn. Gaste Mendilaharsu

P. D Cuando quieras iscribir a nosotros en el sobre ponga asi

Sor. Dn. Manuel Escuti para entregar a Dn. Jn. Gaste Mendilaharsu."

2. 12. 1er novembre 1843. Lettre de Gaste à sa mère.

"Buenos Airesen eguina Asilaren lehenian 1843 =

Madama Maria Iturralde de Mendilaharsu

Ene Ama Maitia ondareco utarilaren edo osailaren urte unen astian esciribatu daisut igorri daiquisudalaric mila libera ene areba Catalinen adresan letra sandabales oraino esdut recibitu letra haren reposturic ori dela causa esdaquit recibitu dusuenes diru ori lehenbisico ocasionean eranen daitasue serbait

dembora berian eraiten nausu ben pupunaren bi semeac igorseco nic hemen pagatuco dut pasaia mutico horiena eta orai eraiten daisubet guasa bera

Ganis eta Mendilaharsu onza dire eta suc eta ene areba gusiec recibituco ditusube ene emastearen eta ene gorainciac badu 6 egun etorri nisala eta ababors egunen buruan ganennis berris tucumanerat presatuia

nisalacos es dausubet lusiago isciribasen geldisen nisalaric seme on bisi nisano

Jn. Gaste Mendilaharzu"

2. 13. 7 novembre 18(43). Lettre à son beau-frère Jean-Pierre Merchat.

" Jampiare Merchat

Buenos Airesen eguina asilaren 7 an 18(...),

Ene coinat maitia utarrilian edo (...) isquiribatu daisut orobat ene Amari eraiten dacotalaric nahi baditusu sure bi semeac igorri igorseco adresaturic a Dn Manuel Escutiri eta orai gausa bera eraiten daisut nahi baditusu igorri igorrigo ditusu Escutiri adresaturic nic hemen pagatuco dut eien pasaia igorrigo ditusu iaun guisa bestituristic beras chapel onequin Emen esagutudut Esqualdun (...) capitan bat unec izemandat ecarrico dituela lagun hau donibane Loisuneco da, eta igorsen daisut Capitan hunen et bordeleco bere conzinatariaren de(...) eta paper oren medios adresatuco sira igorsen badituçu

concluisen dut gueldisen nisalazu sure coinat (fidela)

Jn. Gaste Mendilaharsu"

2. 14. 29 mai 1857. Lettre de Dominique Ithurralde (*) à sa fille Marianne.

"Ossez le 29. Mai 1857

Mariana ene alaba Maitia

Erecebitou ičan dout Çoure lettra maitia Mayatçaren hamacazpian placer handirequin yaquitiáz ossagary honian aribatu cirela guisa berean anaya maitia hor causitu duçoula penxatzen bainien engoitic hilla cela hainberce ourte huntan berriric ez igorciarequin Besarca çaquu ene partez eta eroçou aras ahanci dienez bere ama bors ourte huntan nigar honic ichuri dudala haren penaz eroçou desiratcen nuquejela beraren escoutic orai artinoco berri guciequin chehequi honac ala charrac ičan ditien mariana maitia eraiten daucouçou maria escolatciáz bainan aurten ourte charra baita ezdeçaquegou escolarat igor mutilic gabe pasatcen guira mariarequin artoac hamar libera eta oguiac hamabors libera eguiten dute eta hala hala mutilic gabe nahi guinouque pasatou milla gorainci mariac anayari eta anitz estimatou dou haren borondatia mariana maitia pena honic pasatou dut çouc Bayonan ičan Cinitien nahi gabez bainan orano ere badira hemen placerric harcén ez doutenac Çouc pasaren fite pagatceco esperançaz Bourouçourirenecoac samurtou ciren Çou bercequin joanes bainan orai acort guira çouc hortic berri honen igorteco esperançan St. marc atxian mendicoa donacaharetic

*heldou delaric ferietaric itho ičan da diote hilic artiqui dute dutela hurerat Mariana maitia beriac igorsquiçou anayarenac eta bienac ardua eta othoitz eguiten dut yainco maitiary eta ama birginary othoi laguin Citçaten cien ossagarian eta cien hurratxetan Ciec ere gomenda Çiezte beti yainco maitiary eta ama birginary eta horat yiteco ičan duçun Couraye bera ičan Çaçou Etcherat yiteco ene azquen egunac çourequin nahi nituzque pasatou esquerrac erendatou ičan ditout San antonioco Beilarenac Guechena Etcheberri ezcondou da martinchoreneco semiarequin guechena chemeto chourirequin abaratcheneco premouja ezconcenda heletaco batequin St. martin merchant abendoan yoan cen paberat espert icastera milla gorainci mariac amabitchiri onxa orhoitcen dela çoutaz oseba Peyoc çouri eta anayari milla gorainci eta çouc Gorainciac igorri gucia ahaide eta adisquide guciec huntan finitcen dut mariana maitia berasarcacen Citouztetalaric bi seme alabac ene Bihotcaren erditic eta Guelditcen niz cien ama fidel tombaraino
 Dominique Ithurrealde"*

(*) Dominique Ithurrealde qui écrit à sa fille Marianne partie sans doute en Argentine où son frère est déjà depuis 5 ans doit être d'une branche de la famille de Marie Ithurrealde épouse Mendilaharsou mère de Pouponne épouse Merchant sans qu'on puisse identifier la parenté exacte.

(**) Buruzurirena est une maison de Bidarray.

3. 2 janvier 1840. Vente d'une partie de la cour d'Etcheberri de Horza pour agrandir la place.

*"Etcheberrico Corroilaren salçapena,
 horçaco plaçaren handitceco, condicione hotan.*

Egun urtharilaren bian, mila çorci ehun eta berrogoi garren urthian, Cadet Aguerre eta Catalin irigoin senhar emazte horça Etcheberrico yaun anderec, salcen dute Amoztoiri, ibarrondori, Manesh Garro Labordari eta Mr. Bordenave-florençari herriaren icenian,

Bere etche aitcineco corroila eta basacurta, baratce pochi batequin Mentaco isquinaren liñan, sei ehun liberetan, ceinen aldera eta errestaco errecebitu baitute

Mr. Bordenave-ren ganic ehun libera.

Erecebituco dute berce ehun libera hilabete huntan, contratiaren eguiteco egunian; eta berce lau ehun libera ondarrac hemendic bi urtheren barnian; eta soma hura ezpada pagatia içaiten errana den becela, plaçaco emaiten duten lurra, hamar urtheren burian, beretaco içanen dute lehen beçala.

Eta Etcheberricoec, ez eta heyen ondoecoec ezdute hongarriric, samaxic, ez berce embrasuric batere eçarrico erran den lurraren gainian, eta eztute eguinen pleintaric batere pilotarien contra yoiten badute heyen etheco pareta eta teilatia; Baina pleca artcetic debecatiac içanen dira.

Etcheberricoec ezdute erresalbatcen berce dretchoric, salbu etheco sarcia eta jalguiccia libroqui orai beçala.

Orai barreatuco diren murrietaco harriac Etcheberricoendaco içanendira, salbu errabotiaren eguiteco necesario içanen direnac.

Eta ez herriac eta ez eroslec ezdute obraric eguinen lur haren gainian plaçarendaco baicic.

Gaineraco baratciaren cerratceco murria eguinen du herriac mortero honez lehen beçala.

Lekhucoac dira Mrs. Gracian Mourguiart Ezponda eta Madonnat Mourguiart Madonat hitta"

II. Traduction française

1. 1815-1830. Début d'une liste des créanciers de la maison Ibarmendiburu et fin de celle des recettes.

1° Feuillet 47.

N.B. Les noms, prénoms et noms de maisons couplés ou seuls, sont traduits en forme française courante pour les premiers et rétablis en graphie basque normale et en forme complète si nécessaire pour les seconds avec l'adjonction de la préposition "de" entre parenthèses. La ponctuation est ajoutée ou mise aux normes habituelles comme dans tous les textes qui suivent.

"Fait à Horça, le dix avril 1815.

Compte complet des dettes d'Ibarmendiburu qui sont (...) dans le contrat de mariage; dans ce contrat sont dits tous les intérêts de cette somme; lesquelles dettes apportent aussi pour chaque année un intérêt unique; en dehors de ceux-ci dans le (procès-)verbal encore Madeleine,

Dominique Arroki,
 Pierrot Mendilaharsu (*),
 Jeanne Xetre,
 Marie-enfant (de) Benatena,
 La dame d'Ainguriarena,
 Aphal,
 Iriartegarai,
 Martin Bidarte,

Amiña,
 La dame de Sistorena,
 Catherine Xidro,
 La dame de Marixurirena,
 Bertrand Etxepare,
 Philippe (de) Luisena,
 L'aîné d'Etxeberri de Gahardu,
 Jeanne la jeune, fille d'Etxeberri de Gahardu,
 La dame d'Etxagare de Gahardu,
 La ration qu'on nous oblige à payer,
 De Hosta Cordohi (**),
 Hourti le maçon, des planches,
 La fille de Beheretxe de Baigorri,
 Jeanne de Luisena la couturière,
 Oncle Baratxart (...)"

(*) Ce Pierre ou Pierrot ("Peyo") Mendilaharsou cadet de Pattarrena (1794-1844) est cousin germain paternel de Pouponne M. épouse Merchat.

(**) Le mot très clairement écrit ne correspond pas à un nom de maison connu de Hosta en Ostabarès. On peut comprendre "pour Cordohi de Hosta" (*hosta Cordohico*).

2° Feuillet 58 et dernier.

"Fait à Ossès le mai 1830 (*)

un compte reçu par la maîtresse ancienne d'Ibarmendiburu

(**) seulement pour elle, de ses fils:

des Amériques la première fois:	#200
la deuxième fois 3 onces d'or <i>ci</i> (***):	240
la troisième fois 12 onces d'or:	960
la quatrième fois <i>ci</i> (***):	5400
la cinquième fois 5 onces:	400 #
la sixième fois en lingot d'argent	300
la même fois de Cunela, 8 quintaux et 84, prix	650

8050#"

(*) Le jour est laissé en blanc.

(**) La maîtresse ancienne est Marie Ithurrealde épouse Mendilaharsou dont les fils sont les auteurs de l'essentiel de la

correspondance argentine qui suit, où l'on trouvera référence aux onces d'or. La formulation peut faire douter, malgré l'écriture, que cette partie du compte soit de la main de sa fille Pouponne.

(***) L'indication *ci* répétée deux fois pourrait représenter l'abréviation de *cilar* "argent métal" cité en basque pour le lingot.

2. 1. 12 janvier 1810. De Marie-Anne Etcheverry à J.-P. Merchat.

"Juxue le 12 janvier 1810.

Ma connaissance (*) M. Merchat,

Comment se porte ma tante Marie-Galante? J'ai déjà demandé si elle est morte ou vivante et je n'ai pas eu de réponse. Dites-lui de ma part si elle vit que je me souviens de mon pauvre père et d'elle, qu'elle a été sa compagne (**) et qu'en même temps elle est ma tante, que moi aussi j'ai un bon compagnon (**) mais aveugle pour ce monde-ci et, souhaitons-le, avec grand mérite pour l'autre. Dites-lui, M. Merchat, que je souhaiterais que durant ce court carnaval (elle vienne voir) (***) le lieu où je vis, qu'elle vienne tranquillement passer quelques jours. Mon compagnon aussi le désire, malheureusement il ne la verra pas de ses yeux mais selon son désir qui est de parler souvent avec les gens et en ceci il se réjouit et il passe aisément son temps. Dites-lui qu'elle vienne tranquillement, d'elle à vous (****), et vers sa nièce, moi je n'ai pas beaucoup d'autres parents proches, malheureusement tous perdus. Mais j'ai un fils donné par le bon Dieu, de ma parenté et pour oublier mes peines.

Comment allez-vous M. Merchat et comment va votre famille? Il y a longtemps que je n'ai pas su de vos nouvelles. Moi avec ma famille je suis assez bien et s'il vous plaît envoyez-moi les nouvelles en détail et vous me ferez beaucoup de plaisir. Mille saluts à tante Marie-Galante et à vos sœurs.

Votre connaissance pour toujours.

Marie-Anne Etcheverry."

(*) Lettre d'une écriture régulière très soignée, non ponctuée. L'expression exactement traduite "ma connaissance" (*ene eçagun*) laisse entendre qu'il n'y a pas de lien de parenté directe avec les Merchat installés à Ossès et originaires d'Iholdy. Certaines marques dilectales du texte, natives ou acquises, sont bien d'Ostabarès où est Juxue et non du pays d'Ossès.

(**) L'absence de marque grammaticale de genre en basque, sauf dans le verbe tutoyé, et faute de connaître le contexte, laisse la traduction exacte un peu incertaine.

(***) Le verbe complétif a été oublié.

(****) C'est bien le sens de *çuri arez* dans le texte, ce qui laisse penser qu'un élément de phrase a été omis ou que le sens voulu était "de vous à elle".

2. 2. 29 Juillet 1825: de Gaste Mendilaharsu à sa mère.

"Fait à Buenos-Aires le 29 juillet 1825.

Ma chère mère,

Je vous écris mes nouvelles et celles de mes frères. Nous avons une bonne santé, je pense que vous aussi vous l'avez ainsi. Donc alors que, avant maintenant, je pensais envoyer quelque chose, mais pour maintenant aussi ce ne serait pas mal s'il y en avait (*). Donc Laurent Brocas un jeune homme de Saint-Jean envoie à Monsieur Barat une procuration, qu'il avait gagné à Corcua quelque somme d'argent; pour les toucher je crois que Monsieur Barat fera tous ses efforts, tout ce qu'il peut pour toucher cet argent, et s'il y a quelque chose Catherine vous le donnera à vous et vous les employerez pour vos plus grands besoins. S'il y a quoi que ce soit vous ferez un papier à mon nom. Il faut penser que l'argent que je gagne moi je l'ai après m'être bien fatigué, que je ne suis pas bon pour composer des vers, mais que toujours tant qu'il le faudra je vous servirai vous autres, et vous m'écrirez combien c'est, parce que moi je dois payer ici autant que vous avez reçu là. Pour le reste à propos de cet argent de Marie (**) si Monsieur Barat trouvait quelqu'un qui doit envoyer l'argent ici il peut s'assurer que moi je le paierais ici si lui le prenait là. Maintenant en ce moment on ne peut l'avoir, en attendant qu'il ne se dérange pas.

Quand le premier passager viendra ici vous enverrez un petit gant (***) de la taille d'un garçon de 15 ans et un autre grand, l'argent pour les acheter nous l'avions donné il y a maintenant deux ans au fils de Paul le boulanger de Saint-Jean-de-Luz, 200 francs pour aller à La Havane et de là pour vous l'envoyer à vous. Si vous n'avez pas reçu cet argent vous le lui demanderez, depuis maintenant un an il est dans sa famille là à Saint-Jean, et vous m'enverrez si c'est payé. Je n'envoie pas le papier, Pierre d'Etxeberri (****) l'avait aussi. Si vous avez (obtenu) l'argent vous m'en enverrez une ou deux douzaines de ces petits gants (**)

pour faire du chocolat, vous les commanderez chacune à 20 francs pour faire poids.

Mes respects à Poupounne, à tous les autres amis. Je termine en attente de votre réponse en vous embrassant de mes deux bras.

Gazte Mendilaharsou

Maman, pour envoyer des lettres ici vous mettez ces adresses sur papier blanc:

A Don Juaquin de la Carreas, à Bordeaux (*****)

et ensuite lui me les remettra à cette adresse et sur la lettre :

A Mr. Don Miguel Escuti de Conbercio, pour remettre à Jean Mendilaharsu

Jean" (*****)

(*) Il s'agit évidemment d'envoyer de l'argent. Cette lettre comporte plusieurs tournures et formules maladroites qui se retrouvent moins ou pas dans les suivantes du même auteur. Jean-Gaste, qui était le 2ème Jean de la famille après un premier né en 1791 et décédé la même année, a dû être surnommé *gazte* "(le) jeune" en basque, pour le distinguer du frère aîné disparu ou de son père également Jean Mendilaharsou: pour la graphie et la prononciation de ce prénom-surnom voir plus loin l'analyse linguistique.

(**) Marie est l'une des sœurs de Jean-Gaste née en 1794.

(***) Ce "gant" au singulier, écrit *esculari* au lieu de *escularru* (voir les remarques linguistiques), est assez surprenant et contradictoire avec les douzaines demandées un peu plus loin, où le mot est écrit séparé *escu larri*, et où on peut lire aussi *harri* "pierre", peu vraisemblable toutefois, pour un envoi de "deux douzaines" par bateau en Argentine.

(****) Il est le fils cadet né en 1800 de Pierre ou Betri Irigoïn maître d'Etxeberri de Horça et de Marie Ithurrealde cadette de la maison Sala.

(*****) "Bordeo" séparé dans le texte semble pour l'espagnol "Burdeos" (Bordeaux).

(*****) Le mot "Chouan" séparé est ajouté à la fin par une autre main et semble représenter une prononciation familière ou dialectale de l'espagnol "Juan" pour Jean.

2. 3. Lettre du 5 juin 1827.

"Fait à Buenos Aires le 5 juin 1827.

Ma chère mère,

Je vous écris pour vous donner de nos nouvelles, nous sommes bien grâces à Dieu, j'aurais plaisir si vous aussi vous étiez ainsi.

Il y a quelque temps que nous n'avons pas écrit le temps ne l'ayant pas permis et avec l'illusion que je viendrais moi-même. Mais j'ai décidé de passer encore une année ici, mais j'ai espoir que je viendrai sans faute moi et mes autres frères aussi au bout d'un an.

Donc nous nous souvenons bien d'envoyer là 5 mille francs, l'argent ne nous manque pas ni la volonté, mais oui de n'en avoir pas eu l'occasion. Vous savez je pense que depuis quelque temps ces pays-ci ne sont pas tranquilles, qu'il y a toujours quelque embrouille parmi le monde, et que moi je ne conseille à personne de venir ici et que vous ne conseillerez non plus à personne de venir ici parce qu'en ce moment ces lieux sont tout à fait mal en point.

Donc ma chère mère nous nous souvenons de nos 3 sœurs (*), que déjà elles arrivent à l'âge (mûr). De notre côté nous les aiderons autant que possible, mais elle ne doivent pas commencer n'importe comment en tête légère ce qui veut dire qu'après les études elles iront loin des instituteurs et des douaniers et de tels hommes paresseux qui mettent le chapeau sur la tête, si elles veulent être considérées de leurs frères. Donc ma chère mère nous vous prions que vous viviez dans ce monde en attendant que vos biens soient épuisés sans rester dans la misère (sous prétexte) que vous devez les conserver pour vos fils; autrefois aussi je vous ai écrit la même chose, dès que ce qui est là sera terminé il n'en manquera pas toujours de quelque part. Moi l'an passé j'ai envoyé en deux fois mille francs, et je crois que vous ne les avez pas du tout reçus. Comme "Ganis" (**) est à 400 lieues d'ici et Mendilaharsou (**) à 200 lieues, j'ai reçu la semaine dernière de chacun d'eux 3 mille francs à vous envoyer mais je ne les envoie pas n'ayant pas de commodité en ce moment.

Saluts par milliers de ma part à Jean-Pierre et aux frères et sœurs (***) et à tous mes compagnons de jeunesse et en particulier à Philippe "Louis" (****), tandis que j'achève (comme) votre fils fidèle en vous embrassant de mes deux bras.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Outre Anne-Pouponne née en 1793 mariée à Jean-Pierre Merchat en 1813, il y avait Marie née en 1794, Catherine née en 1805, "petite" Marie (née en 1806 et Josèphe née en 1808.

(**) "Ganis" est une forme familière du basque Joanes (Jean) permettant de distinguer l'un des deux autres Jean de la fratrie, l'un né en 1797 et l'autre en 1802, et le nom de famille Mendilaharsou semble de même nommer ou le troisième Jean ou Dominique né en 1799. "Janpiarre" est la forme basque pour Jean-Pierre (Merchat) le beau-frère.

(***) Le texte met *abride* déformation de (*h*)*aurride* "frères et sœurs, fratrie".

(****) Cet "à Philippe Louis" (*pilipe luissi* dans le texte basque) nomme la mai-son Luisena disparue au début du XXe siècle qui se trouvait de l'autre côté de la route immédiatement derrière Ibarmendiburu.

2. 4. 14 octobre, lettre tutoyée de Pouponne M. à sa fille, antérieure à l'an 1833 (voir ci-dessus).

"Fair à Ossès le 14 octobre.

Marianne ma fille (*),

Nous avons appris, Marianne, tes nouvelles dites par Philippe Calena (**), que tu as une bonne santé, nous aussi toute la famille nous sommes bien en ce moment. Tante Catherine (***) aussi se porte bien, nous avons reçu la lettre aujourd'hui (que) nous allons (te) chercher quand nous voulons. Marianne, le premier temps prévu pour toi est presque arrivé, mais comme le premier mois tu ne l'utilisas pas beaucoup, à sa place nous t'en destinons deux ou trois, si du moins tu le veux toi-même, tu le diras à la patronne (****). Et ensuite après toi la vieille maîtresse de Harizmendi (*****) voudrait ta place pour sa fille Josèphe. Tu nous enverras ce que tu en penses. Ton père aussi a l'intention de venir très vite vous voir. Si je rencontre quelque bon mandataire je t'enverrai un plein pot de confiture rouge. Quand ton père viendra tu lui couperas pour le prix d'une pièce de casaquin; et comme tante Catherine viendra (te) voir tu le lui coudras, coupé par ta patronne. Si tu as besoin de travail dans les maisons achète une livre de lin pour 30 sous. Nos respects à l'oncle et à toute sa famille et à tous nos amis. Si tu manques de chemise je t'en enverrai une fine avec ton père. Prie pour ta mère et ton père.

Pouponne Merchat"

(*) Marie ou Marianne Merchot née en 1814 devait être selon la coutume apprentie chez une couturière de la région hors d'Ossès.

(**) "Philippe" Jaureguiberry de la maison voisine Kalenarena (anciennement Galanarena) du même quartier de Horça était forgeron.

(***) Catherine Mendilaharsou était née en 1805, sa nièce et peut-être filleule Catherine Merchot fille de Poupoune en 1814, elle a donc 19 ans .

(****) Le contexte montre clairement que Catherine M. est, selon la coutume, en stage d'apprentissage chez une couturière de la région, la "patronne" du texte basque (*etchecho anderia*), hors d'Ossès peut-être à Saint-Jean-Pied-de-Port.

(*****) La "vieille" maîtresse de Harizmendi qui attend la même place pour sa fille Marie-Josèphe (née en 1816) était Catherine Harriague de Bonloc épouse Etcheverry.

2. 5. 15 juillet 1833. Lettre de "Ganis" M. à sa mère, d'une écriture plus régulière et soignée, l'encre étant en partie effacée on ne peut lire quelques passages.

"Fait à Bayland le 15 juillet 1833.

Ma chère mère,

(...) du travail que j'ai manqué? Je vous demande pardon en promettant que dorénavant je ne serai pas aussi relâché que je l'ai été jusqu'à présent.

Le compagnon qui en même temps que la grâce de Dieu vous remettra cette lettre est un Basque espagnol, il se nomme Eloise Ignacio Arrieta, pour son grade capitaine des (...), un homme galant, mon ami de toute confiance (...) en toutes mes affaires et mes désirs. Donc ainsi (...) et en dix (...) pour vous dire tous mes bons projets et vous faire une relation complète de toutes les années que j'ai passées aux Amériques. Je reste donc dans cette confiance en vous recommandant de servir ce mien grand ami dans tous ses besoins comme s'il était ma personne.

Je désirerais que la présence de ce compagnon cause en vous de prolonger votre vie au moins de dix ans, pour que, au moins par ce moyen si ce n'est autrement, j'aie le plaisir de vous trouver vivante et de vous embrasser.

Depuis que j'ai lu vos dernières lettres je vis dans le désespoir en voulant savoir quel résultat a eu la maladie de Poupoune (*).

A propos de mes autres frères, il y a 3 ans que nous ne nous sommes pas vus mais j'ai des lettres, je vois qu'ils se portent bien et qu'ils ont fait des affaires honnêtes.

Cadet de Harriena (**) restait ici avec moi et Gaste l'ayant demandé il y a 3 mois qu'il est parti. J'ai pensé moi aussi dans un laps de temps court aller à l'endroit où ils sont, et dès que j'arriverai là-bas nous vous enverrons en faveur de nos (***) sœurs la renonciation déjà convenue que vous demandez (...) au-dessus d'elle.

Pour (...) chocolat je vous envoie trois onces d'or avec ce mien grand ami espagnol et deux (...) de cuir l'un lainé et (...) sans pour Poupoune (...) qu'on vous les serve (...) au foyer du bas et devant (...)

La première fois que j'écrirai je saurai (si) Gaste en faisant une année de plus (...) en ceci je fais de même mes sœurs, alliés et tous mes amis. A tous mes saluts par milliers.

Donc ma chère mère j'arrête ici en pensant vous surprendre là dans un court laps de temps.

Votre fils fidèle.

Ganis Mendilaharsu."

(*) Pouponne M. sœur aînée de Ganis et épouse Merchat était déjà décédée le 10 juillet, âgée de "49" ans selon le registre d'église.

(**) "Cadet" est un prénom. On apprend par la lettre suivante qu'il est de la maison Harriena de Bidarray et non de celle du quartier Gahardou à Ossès.

(***) Les frères expatriés cèdent leur part d'héritage en faveur des sœurs restées au pays.

2. 6. 4 mars 1834 (*). Lettre de Gaste à sa mère.

(*) Deux lignes en français ont été ajoutées en petits caractères d'une autre main en tête de cette page à une date postérieure, la seconde ligne explicitant aussi, malgré la date du 6 avril, la lettre suivante:

"plus écrit le 7 mars 1836 à gasnu; par (...)"

"plus le 6 avril, M. Merchat lui a recommandé manech fecho de Baigorry"

"Fait à Buenos Aires le 4 mars 18...

Ma chère mère,

Je dois vous communiquer quoique mon devoir fût de le faire plus tôt, mais j'ai espoir en vous comme je l'ai toujours eu qu'après avoir bien pensé et avoir fait vos réflexions (*) vous me prendrez bien (sic). Vous savez que nous naquîmes à ce monde (et) qu'une fois arrivé à un certain âge la plupart des hommes nous voulons nous rendre maîtres de nos destins. Il y a maintenant 4 ans que j'ai fait la connaissance d'une famille distinguée avec laquelle mes deux frères et Coret (**) avaient des relations et des négoes. Donc à partir de ce temps que j'ai dit et jusqu'ici j'avais des engagements envers une fille de cette maison en quoi il n'a pas été possible de pouvoir échapper en manquant à mon honneur et à la fois aussi à toute ma famille. Et comme je voulais aussi beaucoup cette jeune fille que j'ai dite par ses bonnes qualités, donc je n'aurais pas eu de temps pour vous aviser, j'aurais beaucoup désiré savoir votre volonté, mais nos obligations étant telles j'ai été obligé au mariage avec cette jeune fille que j'ai dite le dernier 2 décembre passé 1833 (***). Vous devez donc considérer les passions d'un jeune. Elle est d'une famille distinguée, la jeune fille se nomme Carmen Sarabia, d'un pays qu'on appelle Salta. Pour ceci j'ai espoir que vous ne le prendrez pas mal et vous aviserez mes sœurs et mes cousins et toutes les personnes à qui j'ai obligation, restant votre fils fidèle tant que je vis avec grand espoir que j'aurai l'occasion de vous embrasser. Ma femme me dit que mon frère Dominique (****) arrive (qu'elle est?) chargé(e) de sa part de vous écrire mais mon frère s'est arrêté à Cordoba sans venir ici (vous) recevrez ses respects en attendant qu'il ait la commodité de vous écrire.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Le pluriel *refisioniac* du texte basque, quoique inconnu du lexique des emprunts romans du basque, est une adaptation locale ou personnelle assez maladroite de "réflexions".

(**) Mme Coret "marchande" au quartier Horça décède le 29 avril 1842 âgée de 47 ans, et "Pierre Coré (sic) dit Hosta" pour être né dans cette commune d'Ostabarès en 1777 épouse en secondes noces à 65 ans le 9 octobre Catherine Tipy née en 1786. La rédaction de cette lettre est bien embarrassée surtout à la fin mais le sens est clair.

(***) La lettre est donc bien de mars 1834.

2. 7. 9 mars 1834. Lettre de Gaste à Jean-Pierre Merchot.

"Fait à Buenos Aires le 9 mars 1834.

"Mon cher beau-frère j'ai reçu votre lettre (du) 9 octobre 1833 avec beaucoup de sentiment d'apprendre la nouvelle (*) que vous avez envoyée dans cette lettre. Mais il faut se consoler en pensant que nous devons tous faire la même chose. Celui qui remettra la présente lettre est petit Jean (**) Béhéran un jeune homme de Hasparren qui retourne chez lui avec lequel je vous envoie 40 francs pour en (***) faire donner les messes en faveur de l'âme de ma défunte sœur. Je n'ai pas fait la connaissance du jeune homme que vous me recommandez, la lettre est arrivée à ma maison (****). A cause de cela je regrette que ce jeune monsieur ne m'ait pas occupé à quelque chose car j'aurais eu beaucoup du goût pour (le) servir. Je ne vous écris pas plus longuement parce que je n'en ai pas le temps étant occupé en ce moment, restant votre fidèle beau-frère tant que je vis.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Le décès de Pouponne Mendilaharsou épouse Merchot.

(**) "*Ganistipi*" lié dans le texte, *tipi* "petit" étant généralement un surnom familial de cadet (voir ci-dessus).

(***) Le texte basque très condensé dit "pour faire donner leurs (de ces 40 francs) messes".

(****) Il faut sans doute comprendre que G. était absent de chez lui.

2. 8. 9 Mars 1834.

"Fait à Buenos Aires le 9 mars 1834.

Ma chère mère je vous écris pour profiter de cette commodité. Le porteur de cette lettre doit être petit Jean (*Ganis tipi* dans le texte) Béhéran un Hasparrenais qui retourne à sa maison. J'ai reçu votre lettre le 4 juin, elle me fit un grand plaisir parce que j'ai appris vos nouvelles de la même façon. J'ai reçu les mouchoirs que ma sœur Catherine a faits avec de la batiste (*). Il y a beaucoup de temps que je n'ai pas écrit étant en dehors de cette ville, il y a 2 mois que je suis ici mais je dois partir au bout de 5 jours pour un pays qu'on nomme Tucuman où il y a un an et demi que je suis établi car j'ai une fabrique pour travailler les peaux avec Laurent Duarte un jeune homme de Louhossoa et Jo(...) Curutchet, de cette façon j'ai espoir que dans peu de temps nous ferons quelque chose.

Ces lieux-ci vont s'appauvrissant de plus en plus si bien qu'il n'y aura pas où gagner de l'argent. Ils sont toujours en guerre entre eux et (...) un homme n'a pas du tout de sécurité pour ses intérêts et ses biens. De la même manière nous avons reçu toutes les lettres que vous envoyez et j'ai bien compris aussi les choses que vous y donnez à entendre. J'ai reçu aussi une lettre que ma sœur petite Marie (**) a écrite où elle me disait qu'elle voudrait quelque secours. Moi j'ai beaucoup de peine de ne l'avoir pas fait mais je ne vais pas l'abandonner quand je peux le faire comme je ne vous ai pas oubliés quand je l'ai pu. Il paraît que Cadet Fagalde se porte bien et en bon chemin pour gagner. Cadet de Harriena de Bidarray (...) que nous serons toujours. De sa part et de la mienne par milliers nos (intentions?) à son père et à sa mère et à toute la famille.

J'ai pris beaucoup de peine de perdre ma sœur Poupoune, mais nous devons nous consoler (en pensant) que nous devons tous faire la même chose. J'envoie 40 francs à Jean-Pierre pour faire donner leur (sic) messe en faveur de l'âme de ma sœur. Il n'a pas été possible d'envoyer davantage mais quand je reviendrai je vous enverrai quelque souvenir. Je sais que les autres frères se portent bien. De ma part des respects par milliers à mes sœurs, à Cadet le fils de Mendilaharsu d'Isturits (***) et à Michel Ybarnegaray et à tous mes amis et connaissances, tandis que je reste votre fils fidèle tant que je vis.

Gaste Mendilaharzu."

(*) Toile fine de lin: voir ci-dessous lettre 5.

(**) Cette "petite Marie" (*maria tipiac* dans le texte basque) par rapport à Marie l'aînée née en 1794 est l'avant-dernière fille de Marie Ithurralde et Jean Mendilaharsou née en 1806.

(***) Les Mendilaharsou d'Ossès avaient gardé ou établi quelque lien avec leur maison éponyme d'Isturitz en Arbéroue, maison médiévale dont le nom avait été transporté ensuite à la maison d'Ossès plus récente et où (à Isturitz) s'était marié Jean Etcheverry cadet de Harizmendi (voir la lettre 5) et père du "Cadet" cité.

2. 9. 26 février 1836.

"Madame marie yturalde de mendilaharsu.

Fait à Buenos Aires le 26 février 1836.

Ma chère mère je vous écris pour profiter de cette occasion car ce mien ami se retire dans sa famille. Ce monsieur lui-même vous donnera les nouvelles d'ici, plus que moi. Moi je me porte très bien avec toute ma famille. J'ai deux fils et l'espérance d'un troisième, mes deux fils ont la santé et Cadet de Harriena de Bidarray aussi. J'avais reçu les lettres envoyées par vous avec le fils de Nagithurri (*), et d'autres par la suite. Vous me disiez dans ces lettres que Josèphe et petite Marie allaient se marier. Moi de ma part j'ai plaisir qu'elles le fassent avec quelque garçon travailleur. Moi je vous aiderai toujours de tout ce que je peux. Ma chère mère vous devez m'écrire combien vous devez en tout, pour combien vous êtes engagée pour donner une dot à vos filles. Je ne perds pas l'espoir que je n'enverrai pas (sic) le prix pour payer ce que vous devez, en sachant combien vous devez. Il y a un mois que je suis arrivé et je dois retourner pour environ 15 jours. Ganis, Mendilaharsu et Coret n'écrivent pas en cette occasion-ci parce qu'ils sont loin d'ici. Je me rappelle maintenant que Michel Ybarnegaray paya ici ce qu'il devait à Mendilaharsu, à Jean-Pierre et à mes autres sœurs: qu'elles reçoivent cette lettre comme si je la faisais à chacune. Mille saluts à tous nos amis. Je finis en restant de tout mon pouvoir à votre service.

Gaste Mendilaharsu"

(*) Jean-Noël Sala fils de Pedro S. maître de Nagithurri maison ancienne du quartier Horça était parti à Montevideo le 7 décembre 1835.

2. 10. 1er août 1836. Cette lettre de Gaste M. est suivie d'un post-scriptum en espagnol de sa femme.

"Fait à Tucuman le 1er août 1836.

Ma chère mère,

J'ai reçu votre lettre faite le 2 octobre dans laquelle j'ai eu le grand plaisir de savoir que vous êtes tous bien. Nous aussi nous sommes bien grâce à Dieu. D'après votre lettre je vois que Josèphe se marie. Si Josèphe est contente de son fiancé et vous aussi je suis content, lui souhaitant une bonne vie avec son mari.

Chère mère vous me dites dans votre lettre d'envoyer nos pouvoirs pour donner nos parts (*) à nos sœurs. Je ne sais pas si j'ai assez de volonté pour les donner à mes sœurs en ce moment: j'ai deux fils, l'un a 19 mois et l'autre 6 mois. Il est très triste à mon avis qu'un père enlève à ses enfants de même que vous n'êtes pas

capable vous de donner à vos sœurs après avoir enlevé à vos filles. Mais malgré tout cela je ne perds pas l'espoir de faire à mes sœurs un bon présent si la fortune m'aide comme j'en ai l'espoir (et de venir) aussi vous voir avec ma famille.

J'espère que j'enverrai quelque chose dès que vous aurez compté la dot de mes sœurs et à mon avis (vous aurez) bien fait (de vous) engager pour payer plus tard et de ne pas vendre de terre, car ici la fortune change souvent. Quand je vois que j'ai fait quelque chose je ne serai pas comme j'ai été autrefois. Il y a 7 ans que je n'ai pas vu Ganis mais nous nous écrivons toujours. Il y a 7 mois que Mendilaharzu partit à 200 lieues d'ici, comme (**) il devait venir (et) que le chemin se couvre de neige il ne peut encore venir de 3 mois. Cadet de Harriena de Bidarray est ici marié, il a un fils et demi (sic).

Ma chère mère, ni moi ni mes frères ne sommes à ce point (***) pauvres et si nous venons avec quelque chose nous ne prétendrons pas notre part. pour cette raison vous pouvez voir ce qui est le meilleur.

De ma part vous donnerez mille fois mon salut à Jean-Pierre, à toutes mes sœurs et à tous mes amis, restant votre fils fidèle et bon tant que je vis.

Gaste Mendilaharru. " (sic)

(Post-scriptum en espagnol de Carmen Saravia)

"Ma chère mère, je suppose que vous avez déjà reçu la réponse de votre très appréciable (****) qui vous fut remise par l'entremise de mon beau-frère Dominique. Je me réserve de vous écrire à la première opportunité ne le faisant pas à cette heure parce que je me trouve indisposée.

Je vous supplie d'avoir la bonté de présenter mes sentiments affectueux à toutes mes chères petites belles sœurs de même que vous disposerez de la meilleure affection de votre passionnée fille et S. S. g B. S. M.

Carmen Saravia"

(*) Il s'agit évidemment des parts d'héritage sur les petites propriétés rurales traditionnelles selon les règles fixées après la Révolution par le Code civil.

(**) Ici le texte porte *lola* qui doit être pour *nola* "comme".

(***) Le texte porte *horraco* littéralement "pour là" qui doit sans doute être compris *horrelako* "à ce point-là".

(****) Manque un mot dans le texte qui est peut-être pour "fils".

2. 11. Lettre tutoyée à Catherine M. sœur cadette de Gazte.

"Catherine Mendilaharsu

Fait à Buenos Aires le 8 septembre.

Ma chère sœur le 28 du mois dernier j'ai eu plaisir lorsque j'envoyais à notre beau-frère et à la fille de Coret en ta faveur une lettre de mille francs et maintenant j'envoie le duplicata pour qu'il la touche à J(...) Laffargue. Ce monsieur est parti le 23 du mois passé à Ascain (*) chez Jean-Baptiste Durruti. Ton frère Dominique et ma femme envoient l'argent la moitié pour toi et l'autre pour notre mère. Et si par un hasard comme je n'y crois pas Dieu la ramène à lui tout est pour toi. J'ai reçu une lettre de la fille de Coret dans laquelle elle me dit que toi tu restes encore fille à l'extérieur (**). L'argent que j'ai envoyé là est pour que tu restes à la maison, que maman et toi jouissiez des revenus de la maison; si jusqu'à présent tu n'as pas fait ce que j'ai dit je crois que maintenant tu le feras (***): viens à la maison et toutes les commodités ou tous les revenus ou biens qu'elle donne sont pour toi, personne ne te gênera tant que tu as mes ordres et tant que tu vivras tu seras leur patronne ou propriétaire. Mille saluts à tous mes frères et sœurs et à tous mes amis, restant ton bon frère.

J(ea)n Gaste Mendilaharsu"

(Post-scriptum en espagnol:)

"P.D. Quand tu veux nous écrire mets ainsi sur l'enveloppe:

S(eño)r D(o)n Manuel Escuti à remettre à D(o)n J(ua)n Gaste Mendilaharsu"

(*) Bien que le texte basque porte *Aicainerat* il faut sûrement comprendre *Azkainerat* "à Ascain".

(**) Le mot basque *campoan* "à l'extérieur" veut dire selon le contexte "hors de la maison".

(***) Bien que le texte porte *eginen dudan* "que je le ferai" c'est une coquille pour *eginen dunan* "que tu le feras".

2. 12. 7 avril 1843. Lettre à Marie Ithurralde (*).

"Fait à Buenos Aires le 7 avril 1843.

Madame Marie Iturralde de Mendilaharsu,

Ma chère mère le dernier janvier ou février au début de cette année je vous ai écrit lorsque je vous ai envoyé mille francs à l'adresse de ma sœur Catherine par lettre "sandaval" (**). Je n'ai pas encore reçu de réponse à cette lettre. Pour cette raison si vous avez reçu cet argent, à la première occasion vous m'en direz quelque chose.

En même temps je vous disais d'envoyer les deux fils de Poupoune, moi je paierai ici le passage de ces garçons et maintenant je vous dis la même chose. Ganis et Mendilaharsu se portent bien et vous et toutes mes sœurs vous recevrez mes salutations et celles de ma femme et au bout de quinze jours j'irai de nouveau à Tucuman. Parce que je suis pressé je ne vous écris pas plus longuement, restant (votre) bon fils tant que je vis.

Jn. Gaste Mendilaharzu."

(*) L'enveloppe porte l'adresse suivante sur 4 lignes: "A Madame Marie Yturalde /Veuve à Ossès /Dept de Basses Pyrenèe / En France." Marie Ithuralde propriétaire d'Ibarmendiburu épouse Mendilaharsou, nommée ici comme à la lettre 10 à la manière argentine avec le nom de jeune fille lié par "de" au nom marital, est décédée le 7 juin 1848 âgée de 80 ans.

(**) Le nom de personne Sandaval ou Sandoval a dû être celui de l'inventeur ou de l'utilisateur d'un système d'expédition de courrier.

2. 13. 7 novembre 18(...). Lettre à Jean-Pierre Merchat.

"Jean-Pierre Merchat,

Fait à Buenos Aires le 7 novembre 18(...)

Mon cher beau-frère en janvier ou février dernier je vous ai écrit et aussi à ma mère vous disant si vous voulez envoyer vos deux fils (*) de les envoyer adressés à Don Manuel Escuti, et maintenant je vous dis la même chose: si vous voulez les envoyer vous les enverrez adressés à Escuti, moi je paierai ici le passage des deux. Vous les enverrez habillés en "monsieur" donc avec de bons chapeaux. J'ai connu ici un capitaine basque, celui-ci m'a promis qu'il les apportera. Ce camarade est de Saint-Jean-de-Luz, et je vous envoie le (...) de ce capitaine et de son consignataire de Bordeaux et si vous les envoyez vous vous adresserez au moyen de ce papier.

Je conclus en restant votre beau-frère fidèle.

Jn. Gaste Mendilaharsu"

(*) En 1868 au moment du procès sur la fontaine "Churruta" d'Ibarmendiburu ne restaient au pays que les 5 filles de J.-P. Merchat et de Pouponne Mendilaharsou. Il y avait eu trois frères Merchat d'Ibarmendiburu: Dominique né en 1823, Jean en 1825 et Guillaume en 1833.

2. 14. 29 mai 1857. Lettre vouvoyée de Dominique Ithurralde (*) à sa fille Marianne. La date est en français, la lettre en basque.

"Ossez le 29 Mai 1857

Marianne ma chère fille,

J'ai reçu votre chère lettre le dix-sept mai avec grand plaisir de savoir que vous êtes arrivée en bonne santé, et que de même vous avez rencontré là votre cher frère, car je pensais qu'à cette heure il était mort pour n'avoir pas envoyé de nouvelles depuis tant d'années. Embrassez-le de ma part et dites lui s'il a complètement oublié sa mère depuis ces cinq années, que j'ai versé de bonnes larmes de peine pour lui. Dites-lui que je désirerais (une lettre) de sa propre main avec toutes ses nouvelles en détail, qu'il les ait eues bonnes ou mauvaises. Chère Marianne vous nous dites de mettre Marie à l'école (**), mais cette année comme c'est une mauvaise année nous ne pouvons l'envoyer à l'école. Nous nous passons de domestique, le maïs fait dix francs et le blé quinze francs et nous voudrions nous passer de même de domestique. Marie (envoie) mille salutations à son frère et elle a beaucoup estimé sa (bonne) volonté. Chère Marianne j'ai eu bien des peines pour les contrariétés que vous aviez eues à Bayonne, mais il y en a encore ici qui ne prennent pas plaisir pour l'espoir que vous (avez) de payer vite le passage (***). Ceux de Buruzurirena (****) se fâchèrent en voyant que vous partiez avec d'autres. Mais jusqu'à présent nous sommes d'accord dans l'espoir que vous enverrez de là de bonnes nouvelles. Le soir de la Saint Marc Mendicoa (****) revenant des foires de Saint-Jean-le-Vieux s'est noyé, on dit qu'on l'a jeté mort à l'eau. Chère Marianne envoyez souvent des nouvelles de votre frère et des deux et je prie le bon Dieu et la vierge Marie que par pitié ils vous aident dans votre santé et dans vos démarches et que vous ayez le même courage que vous avez eu pour venir là pour venir à la maison, je voudrais passer mes derniers jours avec vous. J'ai rendu grâce au pèlerinage de Saint Antoine (****). Gracieuse Etcheberri s'est mariée avec le fils de Martinchorena (****), Graciane Chemeto avec Chouri (****), l'héritier de Aberatchena (****) se marie avec quelqu'un de Hélette.

Saint-Martin Merchot (****) partit en décembre à Pau apprendre (à être) expert. Mille salutations de Marie à sa marraine, qu'elle se souvient bien de vous, et vous enverrez toutes vos salutations (à) tous vos parents et amis (*****). Je termine ici chère Marianne, en vous embrassant les deux fils et fille du fond de mon cœur et je reste votre mère fidèle jusqu'à la tombe.

Dominique Ithurralde."

(*) L'auteure de cette lettre d'une écriture et d'une langue (parfois elliptique) extrêmement soignées se trouvant dans le dossier des Ithurralde-Mendilaharsou-Merchot n'est pas de la maison Ibarmendiburu, où le nom Ithurralde était entré en 1751 par le mariage de Jean Ithurralde propriétaire de Mariurdin avec Dominique Irigoisbèhère héritière, mais sans doute d'une branche latérale. Le nom Ithurralde, qui avait trois maisons anciennes éponymes dans la vallée puis la commune d'Ossès aux quartiers d'Ugarçan, Gahardou et Eyharce, est porté au début du XIXe siècle par au moins une quinzaine de familles dans l'ensemble des quartiers, et on ne sait si c'est le nom personnel, ce qui est le plus probable, ou marital de "Dominique Ithurralde".

(**) Il y avait des "écoles" primaires à Ossès, l'une au quartier Horça et l'autre à Ahaïce, mais il faut sûrement comprendre "collège" qui supposait une mise en internat dans l'un des établissements pour jeunes filles à Ustaritz ou Bayonne..

(***) C'est le seul mot qui indique qu'il s'agit bien d'une traversée pour "Montevideo" et l'Argentine.

(****) Le personnages et les lieux qui peuvent être identifiés sont successivement:

"Buruzurirena": maison de Bidarray dont le fondateur au début du XVIIe siècle portait le surnom *Buruzuri* "tête blanche".

Mendikoaga: maison ancienne d'Ahaïce. La mort, probablement un assassinat crapuleux assez courant en retour de marché, de Jean Iriart maître de la maison et époux de Jeanne Minjonnet avait eu lieu le 26 avril 1857.

La chapelle de Saint Antoine est à Musculdy aux limites de la Soule et de la Basse-Navarre près du col d'Osquich.

"Gracieuse Etcheberri" est peut-être de son nom de baptême "Gracianne Aguerre" née le 24 septembre 1829, cadette d'Etcheberri de Horça (voir le texte suivant), Martintorena d'où est son mari est une maison d'Eyharce à Arrossa.

"Chemeto" (Xemetorena) est une maison du quartier de Gahardou, comme plus loin "Aberatchena", et "Chouri" ("Blanc") qui semble un surnom est peut-être pour la maison Xuritena qui avait été acquise par Etcheverry-Harizmendi au début du siècle et mise en métayage.

"Saint-Martin" Merchat, un prénom local assez courant, était le fils de Raimond Merchat (1796-1846), fils de Sauveur M. (1771-1801) capitaine des Chasseurs basques - frère cadet de Jean-Baptiste M. (1770-1856) maître d'Aphalats et juge de paix, et frère aîné du notaire Jean-Pierre M. - et de Marie Erramouspé propriétaires d'Aphalats.

(****) Le fin de la lettre est assez obscure dans sa formulation, soit par ellipse soit par confusion des marques de déclinaison basque.

3. 2 janvier 1840: vente à la commune de la cour de la maison Etxeberri de Horça pour agrandir la place. (*)

"Vente de la cour de la maison Etxeberri pour agrandir la place de Horça, dans les conditions suivantes:

Aujourd'hui deux janvier, dans l'année mil huit cent quarantième, Cadet Aguerre et Catherine Irigoïn (**) mari et femme maître et maîtresse d'Etxeberri de Horça, vendent à Ameztoi, à Ibarrondo, à Jean Garro Laborde et à Mr. Bordenave-Florence au nom de la commune,

la cour et la basse-cour au devant de leur maison avec un peu de jardin dans l'alignement de l'angle de Menta (***) pour six cent francs, et pour cela et pour acompte ils ont reçu:

cent francs de Mr. Bordenave (****).

Ils recevront autres cent francs ce mois-ci le jour de faire le contrat, et les autres quatre cents francs d'ici dans le délai d'un an; et si cette somme-là ne se trouve pas payée comme il est dit, la terre qu'il donnent pour la place, au bout de dix ans, sera pour eux comme autrefois.

Et ceux d'Etxeberri, ni leurs descendants ne mettront sur la dite terre pas du tout de fumier, de litière ni d'autre embarras et ils ne feront aucune plainte contre les joueurs de pelote s'ils frappent la paroi et le toit de leur maison, mais il leur sera défendu de jouer au blaid (*****).

Ceux d'Etxeberri ne (se) réservent pas d'autre droit, sauf d'entrer et de sortir librement de la maison comme maintenant.

Les pierres des murs qu'on détruira maintenant seront pour ceux d'Etcheberri, sauf celles qui seront nécessaires pour faire le rebot.

Et ni la commune ni les acheteurs ne feront d'autres travaux sur cette terre sauf seulement ceux qui seront nécessaires pour faire le rebot.

La commune fera le mur pour fermer le reste du jardin en bon mortier comme avant.

Les témoins sont M.rs Gracian Mourguiart-Ezponda et Madonat. Mourguiart Madonat hitta"

(*) Les contrats rédigés en basque sont rarissimes, et celui qui est ici traduit littéralement comporte aussi une version française très peu différente dans la formulation. La maison Etxeberri de Horça qui occupait avec sa cour tout le centre du quartier est l'une des sept maisons infançonnes médiévales de la vallée. Avec une façade refaite en 1957, dépourvue de sa cour, de sa basse-cour et d'une partie du jardin prises par la place actuelle, elle occupe toujours le même emplacement.

(**) Catherine Irigoïn ou Irigoyen héritière née en 1795 avait épousé Samson-Jean Aguerre (1795-1856) cadet d'Iriberrigarai le 2 novembre 1817.

(***) Menta: maison en face de l'église, détruite récemment pour l'élargissement de la place et de la route. Ne reste que son ancien poulailler reconstruit en habitat.

(****) Pierre Bordenave (1790-1862) fils du premier maire d'Ossès Jean-Baptiste B. (1736-1806) avait épousé une Anglaise "dame Finlay Amélie Smith".

(*****) Comme toutes les maisons rurales Etxeberri étendait sa litière d'ajonc et de fougère (*samaxic* en partitif basque dans le texte) et ses tas de fumier (*hongarriric*) pour amender les terres dans la basse-cour.

(*****) Le mot *blaid* malgré son orthographe est l'adaptation par le béarnais *ble* "fronton" de l'espagnol *ple* "jeu de pelote", lui-même pris à l'anglais *play* "jeu". En basque on disait encore au siècle dernier *pleka* "à la pelote". Le petit fronton de pierres rouges (agrandi par la suite) de la fin du XIXe siècle sur la place de Horça contredit donc le contrat de 1840 qui n'autorisait que le "rebot" et interdisait le "blaid".

III. Langue et style épistolaire.

1. Des écrits "au fil de la plume".

Il faut mettre à part le 1er texte (1815-1830) extrait d'un livre de comptes et d'une liste qui n'ont par définition aucun souci de style écrit, à l'exception des traits de la simple graphie et de la prononciation orale qu'elle reproduit plus ou moins fidèlement, et le dernier (2 janvier 1840) qui répond au contraire aux critères bien établis d'avance d'un contrat notarié ou du moins officialisé, si l'écriture très régulière et soignée est de l'étude notariale de Merchot et sans doute de lui-même quoique sans signature de lui. Mais les 14 lettres numérotées de 2.1 à 2.14 ont en commun de rester dans le cadre d'une prose familière et quotidienne non exempte de négligences diverses: lettres oubliées dans les mots, mots diversement mal écrits dans le mode graphique utilisé, omis ou inutilement répétés, ruptures de construction qui peuvent rendre le sens par exception problématique, la graphie du basque, assez variable dans une même lettre, posant dans ce cadre à la fois social, historique et culturel une question très spécifique.

Le plus étonnant sans doute, en dehors des sujets pratiques de la vie familiale traités ou évoqués dans les lettres, reste l'abondance et la fréquence de ces échanges, non seulement épistolaires dont elles ne forment sûrement qu'une anthologie fragmentaire et rescapée, mais réels par le moyen des voyages répétés. Alors que tout déplacement par mer de Bayonne ou de Bordeaux, les deux ports nommément cités, à "Montevideo" demandait au dire même des derniers témoins entendus un mois entier, les allers et retours sont répétés, témoins les noms des porteurs de messages et parfois les visites annoncées qui ont dû être plus fréquentes qu'on ne pourrait le penser. On peut être surpris de tous ces mouvements dès les débuts du XIXe siècle, alors même que par ailleurs on signale les difficultés locales, les troubles politiques et les guerres en Amérique du sud. L'explication historico-économique transparente et avouée de ces mouvements, loin de la "soif d'aventures" romanesque, ressortit comme on le sait de la nécessité économique pour une société rurale trop peuplée et parfois endettée. Dans les lettres numérotées 3 et 6 les allusions au "chocolat" qui se fabriquait un peu partout au Pays basque et à Ossès même apportent une note plus inattendue.

Dans ces conditions, passé les embrassades et salutations aussi sincères que rituelles, les soucis de santé, les références religieuses habituelles et l'appel à la prière et à la protection divine, les informations sur les événements de la famille et du voisinage, le contenu des lettres "argentines" laisse peu de place à autre chose que les préoccupations les plus pratiques et "matérielles". Avec le regret répété des silences et des oublis de correspondance, quelque souci de "morale familiale" notamment des frères à l'égard des sœurs bien dans l'esprit des convenances du temps et d'un milieu rural traditionnel, le thème dominant de cette correspondance familiale d'émigration reste l'argent, et hors correspondance dès le premier texte avec sa liste de créanciers, la dette, et en complément les recettes venues d'Argentine - monnaie, onces d'or et lingot d'argent - comptabilisées au nom personnel de Marie Ithurralde maîtresse "ancienne" d'Ibarmendiburu. La dernière lettre, de Dominique Ithurralde à sa fille, numérotée 2. 14. très soignée pour l'écriture et le style, montre la vérité économique concrète, la baisse des revenus agricoles, l'obligation de se passer de domesticité pour les travaux et l'impossibilité d'instruire convenablement la jeune fille restée à la maison.

La correspondance "locale" dans les textes traduits numérotés 2. 1. et 2. 4. reste au stade de l'information personnelle, amicale pour le premier texte, familiale de mère à fille en apprentissage de couture pour la seconde. Les trois lettres 2. 1., 2. 4. et 2. 14. ont la particularité d'être écrites par des femmes: Marie-Anne Etcheverry de Juxue, Pouponne Mendilaharsou épouse Merchat et Dominique Ithurralde d'Ossès maîtrisent parfaitement la langue et l'écrit basque. Avec peut-être la manifestation d'une tradition ancienne dans la classe la plus notable, commerçante ou un peu embourgeoisée, sinon la plus aisée du pays, où il y avait des "scolanies" dès le XVIIe siècle, c'est aussi et sans doute davantage, après le temps des Lumières, le résultat de "l'instruction publique" introduite par la Révolution et l'Empire.

2. Ecrire en basque: problèmes de graphie.

Pour cette rapide analyse de la graphie basque des textes présentés on choisira le texte du contrat de vente de 1840 (n° 3) comme "pierre de touche" des principales variations contenues dans les lettres 1 à 14. C'est en effet le texte qui suit le mieux ce qui était déjà, depuis les écrivains des XVIe et XVIIe siècles et même sans tenir compte de la réforme plus systématique proposée par

Oyhénart et restée assez largement lettre morte dans tous ses détails, une "norme" de l'écriture basque en France.

2. 1. Le vocalisme très simple du basque, dépourvu en particulier des voyelles nasalisées et de l'opposition de voyelles "ouvertes" ou "fermées" du français, et de l'*e* dit muet, n'offrait pratiquement à l'écrivain basque de langue française, et compte tenu que la vélaire labialisée "u" du français écrite *ii* en basque est du seul domaine dialectal souletin, que la difficulté de transcrire le "ou" français écrit en basque dès les premiers textes médiévaux *u* comme en latin et en espagnol (pour ne parler que de cette langue voisine et jusqu'au milieu du XVII^e siècle officielle et notariale en Basse-Navarre), ce qui était réalisé aisément aux époques anciennes par des écrivains habitués au latin. On ne sait si c'était le cas aussi de l'écrivain du contrat de 1840, probablement le notaire et maire Jean-Pierre Merchat, bien qu'il ne signe pas le texte, ou même de l'instituteur et chantre Mourguiart-Ezponda qui le fait. Mais, à l'exception de ce nom d'état civil civil françaisé "Mourguiart" (en basque "Murgiarte" maison citée depuis le XIII^e siècle) et de la signature du même, c'est un fait que tout le texte de 1840 écrit *u* sans exception, de même que les lettres des deux frères d'Argentine Jean-Gaste et Ganis Mendilaharsou beaux-frères de Merchat: lettres 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Font exception les trois lettres 1, 4 et 14 écrites par les femmes. Dans la première, écrite avec soin à Merchat en 1810 depuis Juxue en Ostabarès, la graphie *u* quasi générale ne souffre qu'une seule exception: le mot *labour* "court", graphie peut-être inconsciemment attirée ou provoquée par le mot français "labour" (on est en pays de petite agriculture traditionnelle) et ses dérivés, ou par le nom de la province du "Labourd" (issu du latin *Lapurdum*, en basque "Lapurdi"), qui devaient se lire couramment dans les publications régionales en français.

Dans la lettre 4 signée de "Poupouna" épouse Merchat, la graphie française *ou* est largement dominante et exclusive sauf dans un cas précis, dans les diphtongues monosyllabiques, successivement: *hihaurec*, *daucun*, *heure*, *causitcen*, *hautsirik*. Sinon *u* sert à la manière française, comme presque dans toutes les autres lettres, à écrire les occlusives vélaires devant -e et -i: *yaquin*, *placerrquin*, *guitoun*, *guero*, *liquen*, *edequico*, *hounequin*, *guisacoric*, *adisquide*, *eguizan*. Dans le cas des initiales de *guin* (pour "jin"), *guiten* (pour "jiten") il s'agit de la réalisation d'un *yod* initial ou,

selon les temps et les lieux, de l'occlusive apico-dentale palatalisée écrite *j* et parfois *dd* (voir aussi plus loin *youan* pour *joan*).

La graphie de la lettre 14 de Dominique Ithurralde à sa fille partie récemment en Argentine est beaucoup plus mélangée et même contradictoire pour les mêmes mots. En exceptant comme ci-dessus l'écriture "à la française" des occlusives vélares devant *-e* et *-i* (*handirequin*, *yaquitiaz*, *guisa*, etc.), plusieurs mots n'apparaissent qu'avec *u*: *huntan*, *ichuri*, *guciequin*, *mutilic*, *hurerat*, *ardura*, *laguin* (erreur probable pour *lagun* "camarade"), *hurratxetan*, *egunac*, *gucia*, *guciec*, *Ithurralde*. Les diphtongues conservent aussi la graphie *u*, indépendamment du reste du mot éventuellement: *causitu*, *daoucouçou*, *aurten*. Le suffixe du participe *-tu* de *aribatu* ("arrivé) et *causitu* ("rencontré"), sans doute protégé ici par la diphtongue précédente, n'est pas conservé dans *pasatou*, *estimatu*, *samurtou*, *heldou*, *erendatou*, *ezcondou*.

Sur deux types de mots d'une grande fréquence la variation est extrême dans cette lettre 14: les pronoms personnels *zu* ("vous"), seul ou décliné ou inséré dans la forme conjuguée et *gu* "nous" de même, et le verbe et auxiliaire *du* ("il ou elle l'a": on rappelle que le basque n'a aucune expression morphologique du genre hors du verbe tutoyé) seul ou composant de formes conjuguées. Comme les deux mots s'agglutinent pour former *duzu* "vous l'avez" ("vous" singulier) et *dugu* "nous l'avons" et leurs formes dérivées par les affixes des modes-temps, des subordonnants, du nombre, du genre (exclu dans ce texte voussoyé), des personnes actantes (sujet, objet, bénéficiaire: à l'exception notable des sujet et objet de 3e personne de singulier exprimés par omission), et éventuellement de l'allocutif (lettre 1), on a des variations considérables. Elles vont du plus simple au plus complexe successivement et sans les répétitions: *dout*, *duçoula*, *çaçu*, *eroçou*, *dudala*, *daoucouçou*, *ezteçaquegou* (sur *-za-* base du second auxiliaire transitif), *dute*, *guinouque*, *diou* (réduction inhabituelle de *dugu* ou *dougou*), *dut*, *çouc*, *doutenac*, *çou*, *dutela*, *igorsquiçou*, *duçun*, *çourequin*, *nituzque*, *ditout*, *çoutaz*, *çouri*, *citouztelariç*. L'impression, plus nette que dans les deux lettres précédentes, est que l'écriture du basque, dans une Basse-Navarre où la langue officielle notariale (témoins les contrats de mariage et quelques inscriptions de linteaux et de stèles discoïdales) avait été le castillan navarrais jusqu'au milieu du XVIIe siècle, tout en résistant, traverse une période d'adaptation où le modèle culturel et scolaire français finit par s'insérer sans parvenir à l'emporter

complètement. Malgré la qualité de la langue et de l'écriture, hors des imperfections signalées, cette pratique épis-tolaire ne ressortit manifestement pas de la littérature basque des véritables écrivains déjà largement normalisée.

Dans les autres lettres, toutes écrites d'Argentine où le modèle de référence est l'espagnol, ce qui n'est peut-être pas l'unique raison, ni même la principale (on n'a aucune idée de la scolarité des fils Mendilaharsou avant le départ en Argentine), *ou* au lieu de *u* n'apparaît curieusement qu'une seule fois dans la première lettre de Gaste Mendilaharsou en 1825, pour le nom de Saint-Jean-de-Luz au génitif de lieu: *louçuneco* ("de Luz"), coquille possible pour *loizun* (dont procède Luz) plutôt que vestige des usages français. Il ne signe jamais, ni son frère Ganis, par son nom d'état civil français "Mendilaharsou" mais *Mendilaharsu*, comme son frère ou comme dans le nom de sa mère en en-tête, *ou* (lettres 6, 10 et 12) *Mendilaharzu* qui est la transcription exacte en basque et partiellement en espagnol (qui prononce alors la "zeta") du français "-sou" (voir plus loin les consonnes sifflantes).

La voyelle initiale *i-* devant consonne (*yskiriba-* lettre 2) peut s'écrire parfois par *y* ou *j* ou *i* mais sans aucune régularité, et de même le *yod* ou "i consonne" devant voyelle dans les mêmes conditions que ci-dessus (lettre 4) pour *yaun/jaun: yadanic, yn-, ya-* (lettre 1), *yndar, ieten* (lettre 2), *jeinco* (lettre 5) etc.

2. 2. Consonnes vibrantes.

Le basque, qui n'a pas de vibrante initiale et doit adapter les mots étrangers par une prothèse vocalique (lettre 1 *erhepostu-* pour "réponse", contrat de 1840 *errecibitu* et plus couramment lettre 4 *errecebitou* "reçu" hérité du latin *receptu* comme l'espagnol "recibido"), oppose à l'intervocalique et quelquefois en finale (*ur* "eau" *urr* "noisette") deux vibrantes: une vibrante toujours apicale "à battement unique" *-r-* (souvent confon-due par les scribes anciens et locuteurs étrangers avec la latérale simple *l*) et une vibrante forte "à battements multiples" écrite *-rr-* également apicale à l'époque des lettres, la vibrante uvulaire "grasseyée" du français (qui n'était guère ou pas du tout entendue dans le sud de la France au début du XIXe siècle) n'étant entrée chez les locuteurs et généralisée en Pays basque de France qu'à la fin du XXe siècle. Il peut y avoir manquement à la double vibrante après prothèse vocalique des emprunts: *erendatou* "rendu" (l. 14).

La liste du texte 1 (1815-1830) ne manque jamais cette opposition, la lettre 4 signée de "*poupouna merchot*" non plus: outre l'écriture c'est un argument pour penser que les deux textes sont de la même main. Le contrat de 1840 (texte 4) y manque une seule fois dans *urtharilaren* ("de janvier"), forme réduite du composé primitif *urta-berri-ila* ("la lune de l'an neuf"), alors que le même mot, encore plus réduit pourtant, reproduit la vibrante forte dans la lettre 13, *utarrilian* ("en janvier") dont l'auteur, Gaste Mendilaharsou frère de Pouponne, n'est pourtant pas avare de confusions. La lettre 1 de 1810 est contradictoire: pour n'y prendre que quelques exemples comme dans les autres lettres, à une ligne de distance on lit pour *berri* "neuf, nouvelle (nom)" *berriric* "de nouvelle" (partitif basque) et *beriac* "les nouvelles", l'impératif *eroçu* (pour *errozu* "dites-lui") sur le radical verbal *erran* "dire" est répété, *huran* "proche" est pour *hurran*. Mais *erheposturic* y reproduit la vibrante toujours forte après prothèse vocalique des emprunts avec *r*- initial par une vibrante aspirée toujours fortement articulée et typique, comme les autres consonnes aspirées (voir plus loin), de l'ancienne phonétique basque. On l'a aussi dans la même lettre pour un mot ancien: *orhoitcen* "se souvenant" (dans la lettre 3 etc. *orroitcen* sans aspiration). La forme habituelle est dans *errepostu* "réponse", *errespetu* "respect" (lettre 2 etc.), et dans la lettre 5 de Ganis M. *erresulta* "résultat", *errenunciacionea* "la renonciation". Cette lettre 5 l'unique de Ganis semble, dans ce qui peut en être lu, particulièrement soignée aussi pour l'écriture des vibrantes, qui met *arreba* "sœur pour le frère" que Gaste écrit toujours à vibrante simple, et n'y manque qu'une seule fois pour le nom verbal *eraiteco* "pour dire" sur *erran* (voir ci-dessus), les dérivés de ce radical étant presque partout mal écrits pour une raison qui ne peut tenir à la prononciation, sinon parce que l'articulation uvulaire de la vibrante en français moderne est encore ignorée pour dire la vibrante forte.

2. 3. La principale et seule véritable complexité phonétique, et partant graphique, du basque (si l'on excepte les changements au contact: sourde après sifflante et sonore après nasale, comme *gente* latin > *jende* basque, ici *ezdute* et *eztute* etc.: voir plus loin), qui met les épistoliers à rude épreuve, réside dans le système des sifflantes, dites "fricatives" sans occlusion initiale, ou "affriquées" avec occlusivation initiale. Le basque, sauf dialectalement et tardivement en souletin, ne connaît que des sifflantes sourdes, et

ignore les sonores ou "voisées" du français de *jeu* et *rose* etc. En précisant le mode d'articulation, les fricatives sont écrites par graphème simple *s* (apico-alvéolaire), *z* (dorso-alvéolaire), *x* (dorso-palatale), les affriquées (jamais initiales sauf en domaine hispanique au contact du castillan pour la palatale) par les digraphes *ts*, *tz*, *tx*. Cette norme graphique déjà complètement établie par Oyhénart en 1657, n'a été généralisée qu'au XXe siècle, en particulier pour la palatale ou "chuintante": on n'aura donc dans nos textes que les graphies françaises habituelles *ch* et *tch* pour ces palatales et beaucoup de variation pour les autres.

Le contrat de 1840 offre la plus grande régularité, pas absolue toutefois:

s (fricative apico-alvéolaire sourde: propre au basque et ignorée du latin, du français etc.): dans *salçapena*, *basacurte*, *necesario*, *senhar*, *sei*, *erresta*, *embrasuric*, *erresalbatcen*, avec parfaite distinction des sifflantes différentes dans le même mot; ce phonème basque traduit en le changeant le *s* français (qui est dorsal) dans la plupart (pas tous: *assiette* > *azieta* etc.) des emprunts romans récents (*basacurte*, *erresta*, *embrasuric*, *erresalbatcen*). Il peut y avoir doute pour *isquina*- qui se prononce partout *izkina* "coin, angle" avec dorso-alvéolaire, en espagnol *esquina* idem (sans étymologie dans le Dictionnaire de l'Académie espagnole, mais le mot doit se reporter au francique *zkin* "aiguille" et "os de la jambe" comme le français "échine");

ts (affriquée correspondante) écrit par *x*, selon une tradition qui a eu cours assez longtemps, dans l'unique exemple de ce texte *samaxic* pour *samatsik* en graphie normalisée; la lettre 1 de 1810 a de même *itxu* pour *itsu* "aveugle", et aussi la lettre de Ganis de 1833 pour ce même phonème probablement *penxatu* "pensé" (on verra plus loin qu'il y a doute après nasale), mais il écrit aussi *harrapaxeco*, *besarxaxeco* pour l'affriquée dorsale *tz*;

z (fricative dorso-alvéolaire) s'écrit généralement par les graphies variées du phonème français correspondant qui sont: *s*, *ss*, *c* et *t* devant *-e* et *-i*, *ç* devant *-a*, *-o*, *-u*, mais le contrat n'emploie que *c* et *ç* à l'exclusion de *t* et de *s*: *salçapena*, *çorci*, *ceinen*, *sarcia*, *errecebitu*, *plaçaren*, *salcen*, *berce*, *condicione*, où on doit remarquer et dans d'autres textes aussi, passant de la graphie à la phonétique, qu'après latérale, nasale et vibrante c'est la fricative qui apparaît et devait être prononcée, et non l'affriquée qui n'est pas du tout "de règle" dans ce cas comme on l'affirme parfois à tort (*salce*, *çorçi*, *sarcia*, *horça*, *berce*, *Florença*); la graphie *z* apparaît aussi devant

consonne, pour *Amoztoi* (assimilation vocalique généralisée dialectale-ment de *Ameztoi*) ici peut-être favorisée par l'écriture ancienne dans les noms de maisons; et pour *emazte*, *ezpada*, *eztute*, à côté de *ezdute*: il s'agit ici de phonétique et de morphologie "agglutinante" que la normalisation graphique "officielle" n'a pas su encore aujourd'hui régler convenable-ment, malgré tous les exemples anciens et la prononciation réelle (voir plus loin);

tz (affriquée correspondante): *handitceco*, *baratce*, *jalguitcia*, *cerratceco*, la plupart et peut-être tous ces exemples représentent ce qui est le suffixe le plus courant (à côté de *-te*) du nom verbal basque *-tze*;

x (fricative dorsale palatale) dans l'unique exemple *pochi* "peu"; car pour le second exemple du contrat, *Manesh Garro Laborda*, la graphie anglaise de la palatale est tout à fait inattendue: *manez* ou palatalisé *manex* est une variante dialectale tard apparue à la fin du XVIIIe siècle de *Johanes* (avec apicale) "Jean". Le seul lien avec l'anglais est que l'épouse de Bordenave-Florence (fils du premier maire d'Ossès Jean-Baptiste Bordenave) et premier payeur au nom de la commune avait une épouse anglaise, ce qui laisserait supposer aussi que le rédacteur de cet écrit très soigné serait non le maire Merchet mais lui: son père le maire quoique d'une famille d'origine béarnaise avait taquiné la poésie basque;

tx (affriquée correspondante): *etche* "maison" et dérivés, *dretcho* "droit" (nom) emprunt espagnol.

La lettre 4 de Pouponne Merchet est assez régulière pour la graphie des sifflantes: dorsales *z* et *tz* basques représentées 1° pour la fricative par *c* ou *ç* (*horçaicen*, *placerrequin*, *goucia*, *iceba*, *errecebitou*, *çouiien*, *plaça*, *destinatcen*, *hounci*) et aussi par *z* (*amarenzat*, *eguizan*, *zaharrac*, *pezaco*), par le *s* français rarement (*mantarres*, *hotois*), 2° pour l'affriquée par *tc(e)* dans *bertce* unique exemple de ces textes au lieu de *berce* (voir ci-dessus) mais qui était devenu et resté la prononciation locale courante au XXe siècle.

Même régularité générale pour les apicales *s* et *ts* avec un double *ss* parfois entre voyelles: *ossagarri*, *honsa*, *ossebari*, *destinatia*, *segouric*, *ycoustera*, *guisacoric*, *causitcen*, *soseco*, *erosan*, *hautsiric* *errespetou*. La graphie française n'apparaît que deux fois: *harismendi* pour *harizmendi* *hanits* pour *(h)a(i)nitz* "beaucoup". Le cas d'*adisquide* "ami" dans cette lettre comme dans toutes les autres est un peu problématique: on prononce normalement avec

palatale ou chuintante (probablement hypocoristique vu le sens) *adixkide* mais non avec apicale *adiskide*, ni avec apicale *adizkide* quoique ce soit l'étymologie très sûre *adin(e)z-k-ide* "égal par l'âge, de même âge", avec le changement sémantique du reste attendu. Les exemples des palatalisées sont *cherca* ("chercher"), *errechimeta* (dérivé du vieux roman *raisinet* "jus de raisin" passé au sens de "confiture"), *etche*.

La lettre 1 de 1810 de Marie-Anne Etcheverry, encore plus régulière, portait les mêmes caractères d'ensemble, successivement dans le même ordre:

dorsales fricative et affriquée *z* et *tz*: "à la française" par *c*, *ç*, *tc*, *tç*: *eçagun*, *iceba*, *dicit*, *bici*, *içan*, *eroçu*, *niçala*, *çombait*; *orhoitcen*, *igorzkiaççu*; et en norme basque par *z*, *tz*: *ez*, *gaichoaz*, *hartaz*, *igorzkiaççu*, *niz*, *begiez*; *desiratzen*, *alegueratzen*, *phasatzen*, *bethicotz*, *ahantzteco*;

apicales *s*, *ts*: *desira-*, *pasa-*, *erhepostu-*, *hesteco*, *maleruski*, *aski*, *untsa*; la dorsale affriquée est rendue ici aussi une fois par *-tx-* dans *itxu* ("aveugle") ce qui fut une habitude assez répandue pour ce phonème avant l'écriture normalisée du XXe siècle;

palatales *x*, *tx*: *gaichoaz*, *merechimendu*, *cheheki*; *etcheverry*: ce dernier offre la graphie officielle du nom d'état civil restée de l'usage castillan ancien avec *v* pour *b* de *berri*, conservé partout quand il s'agit de nommer la maison elle-même (liste du texte 1, contrat de 1840 etc.).

Dans celle de 1857 également de main féminine les traits généraux de la graphie des sifflantes sont identiques, avec peu d'écarts:

dorsales: *errecebitou*, *çouri*, *placer*, *cirela*, *hainberce*, *Mayatçaren*, *desiratcen*, *orhoitcen*, *çaçu* etc., avec un assez grand nombre de *z* surtout devant occlusive et en position finale dont *ez* "non": *hamacazpian* (comme souvent dans les textes anciens et dans ces lettres mêmes la cédille est omise ou oubliée), *yaquitiaz*, *penxatzen*, *partez*, *escolatcez*, *ezdeçaquegou*, *gabez*, *esperançaz*, *othoitz*, *dienez*, *penaz*, *azquen*, *nituzque*, *ezcondou*, *citouztelatic*, *niz*; dans quatre mots seulement c'est *s* français qui est écrit pour la dorsale au lieu de *ç* ou *z*:

bors "cinq" et son composé *hamabors* "quinze" qui se prononcent avec affriquée *bortz*, *hamabortz* illustrant la tendance moderne à affriquer les fricatives finales en basque, mais qui a eu sans doute une ancienne fricative (voir ci-dessus la question des fricatives après consonne comme *gorainci*, *ezconcen*, et plus loin

pour le changement dialectal) selon la graphie du XIIIe siècle *borçarorreta* ("lieu des cinq pâtures" 1279); *joanes* pour *joanez* "en allant", et le verbe impératif complexe *igorsquiçou* "envoyez-les";

apicales *s* et *ts*: *ossagari*, *guisa*, *causitu*, *aras*, *desiratcen*, *escoutic*, *pasa-*, *esperançaz*, *samurtou*, *esquerrac*, *semiarequin*, *espert*, *icastera*, *besarcatcen*, *oseba*, *besarcatcen*; le graphème *x* selon la tendance de l'époque déjà signalée représente la dorsale affriquée dans *atxian* (forme contractée de *aratsean* "au soir"), *hurratxetan* ("dans les pas" au sens de "démarches, activités"), l'adverbe *onxa* "bien" où la fricative était pourtant probable anciennement et de même dans le participe du mot d'emprunt *penxatzen* pour *pen(t)satzen* "pensant";

palatales: *ichuri*, *chehequi*, *charrac*, *martincho*, *guechena*, *chouri* et pour l'affriquée *etcherat*, *abaratcheneco*, *amabitchiri*.

Dans les lettres de Gaste et celle de Ganis les variations sont beaucoup plus grandes, et d'abord les noms eux-mêmes dans les adresses et les signatures. "Gaste" étant pour les raisons déjà dites le surnom passé en prénom, comme encore jusqu'au XXe siècle à Ossès, pour *gazte* "jeune" qui ne se prononce jamais en basque *gaste* avec apicale (ce serait, ce qui n'a jamais été observé pour ce mot, un changement comme celui qui mène dès le Moyen âge en gascon de *garzia* à *gassie*, et beaucoup plus tard dans certains dialectes basques de *ber(t)ze* à *beste*: voir plus loin les traits dialectaux), mais ordinairement *gaxte* avec palatale hypocoristique. On constate que l'auteur a signé toutes ses lettres avec la graphie française de son nom pour la sifflante, qu'il utilise aussi pour "jeune" dans *guiçon gaste* "homme jeune" (1825 lettre 2), même en contexte linguistique argentin (donc espagnol) qui peut transparaître ici ou là par ailleurs. Issu de *johanes* > *juanes* par occlusivation et vélarisation de la semi-consonne initiale (voir les traits dialectaux) "Ganis" se prononçait ordinairement avec palatale comme pour le fameux (et contemporain de ces lettres) "Ganich de Macaye" né à Ossès, mais jamais sans doute avec l'apicale basque *ganis*. C'est donc encore la graphie du français en quelque sorte "officielle" qui a été gardée, peut-être d'ailleurs dans les deux noms pour une prononciation réelle et familière palatalisée non reproduite: "*Gachte*" comme "*Ganich*".

Un problème comparable est dans le nom d'état-civil en français "Mendilaharsou" (littéralement "mont où abonde la ronce"), issu du nom de maison transporté d'Isturitz à Ossès où la

maison est en plein quartier central et plainier au bord de la route sur une discrète élévation de terrain. Ce qui d'ailleurs suffit partout à employer *mendi* "mont", comme justement sur le même plan pour la maison voisine, celle des épistoliers, et son complexe nom médiéval *Ibarmendiburu* ("bout du mont de la vallée"). Le suffixe d'abondance en basque est documenté depuis toujours avec deux sifflantes distinctes, ou dorsale *-(a)zu* ou apicale *-tsu*, et de même emploi encore en basque moderne. La prononciation avec affriquée apicale est restée à la maison d'Ossès altérée en "Mendela(h)atsia", mais les signataires qui gardent la voyelle *u* du basque au lieu du français *ou*, mettent la sifflante dorsale sans affriquement après consonne donc fricative (voir plus haut) en graphie française *s* le plus souvent (lettres 2, 3, 5, 6, 7, 9). Gaste met aussi la graphie basque *z* dans des lettres les plus tardives (8, 10) et les deux dans la dernière (12). Le contexte espagnol d'Argentine finit donc par éloigner la graphie française du nom, et il y est resté avec l'apicale *z* "Mendilaharzu" (op. cit. p. 716-717).

En ne retenant que quelques-unes des variations les plus significatives ou surprenantes des sifflantes dans les lettres des frères Mendilaharsou on peut relever:

lettre 1 de 1825:

apicales *z* et *tz*: pour le fricative on a *c* ou *ç* dans *daicut* (cédille souvent oubliée), *çuiet*, *cerbaiten*, *igorçu*, *procurança*, *beçembat*, *berçe* etc.; très souvent aussi *s* français parfois dans le même mot, dans *ustilaren* (pour *uztail* "juillet"), *beraz*, *esliçate*, *balis*, *gaste*, *irabasten*, *esnaicela*, *esbaistuçu*, *denes*, *ezdut* ...;

l'affriquée en particulier dans les suffixes de noms verbaux *-tze* n'est pas différenciée et s'écrit aussi *c* ou *ç* dans *ischiribaçen*, *pensaçen*, *igorçea*, *cobraçeco*, *harapaçen*, *harçen*, *seguraçen*, *besarçaçen*; dans la lettre 3 de Ganis ce phonème peut s'écrire par *x* dans *cerbixa*, *harrapaxeco*, *besarçaxeco*;

dorsale *s*: régulièrement écrite *s* parfois *ss* dans *osagari*, *pensacen*, *pensatu* (voir plus haut pour les sifflantes après consonne), *Musiu*, *pusca*, *uste*, *deus*, *persetic*, *pasaiaren*, *erosteco*, *semeari*, *piarres*, *escu*, *pisu*, *bessus*; il peut y avoir doute sur la prononciation dans *yschiriba-* qui se prononce en général avec apicale *izkiriba-* ou *ixkiriba* avec palatale, *pisu* "poids" qui se dit avec apicale *pizu* quoique les deux mots soient d'emprunt latino-roman ce qui appelle le plus souvent la dorsale en basque, et *adischilde* (voir ci-dessus); dans la lettre suivante de 1827 on lit même *cemen* ("des fils" génitif pluriel de *seme* "fils") sans cédille;

aucune affriquée dorsale *ts* dans cette lettre, mais la lettre 5 de Ganis écrit *honetsac* (peut-être avec déplacement à partir de l'espagnol "honesto"), *onsa*, *unxa*, *penxatu* (prononciation douteuse: voir ci-dessus);

palatales *x* et *tx*: *bacoçha* avec une curieuse cédille indiquant peut-être l'affriquée (forme régulière *bakoitz* "chaque"; mais la prononciation dialectale est celle de la lettre 9 *bacotchary*), *churian*, *Etchevericoac*.

L'utilisation ancienne a peu près systématique de *c* en occlusive palatale devant *a*, *o*, *u* ou en finale (le basque ignore les groupes *ct* et *cl* comme toutes les "muta cum liquida" et les transforme par anaptyx dans les emprunts latino-romans) et en sifflante, oblige les épistoliers comme tous les écrivains anciens, qui ne connaissent pas ou guère l'emploi de *k* déjà recommandé par Oyhénart, à trouver divers autres moyens d'écrire l'occlusive devant *e* et *i*. Fait exception toutefois l'épistolière de 1810 (lettre 1) de Juxue (Oyhénart et ses héritiers étaient propriétaires de plusieurs domaines en Ostabarès) qui se révèle ainsi la plus cultivée en lettres basques, et écrit toujours à l'intérieur des mots: *nukela*, *ikhusico*, *trankil*, *yakin*, *igorzkiatçu* (verbe complexe "envoyez-les moi"). Le lettre 8 de Gaste comporte aussi un unique *ekainaren* "de juin" (diphthongue oubliée dans la lettre 3 *ecanaren* idem). En dehors de cet exemple, le plus souvent et excepté l'inattendu *ch* "à la grecque" de la lettre 2 du même Gaste *yschribaçen*, *adischide*, quand ce n'est pas *ca*, *co*, *cu*, comme en français, c'est le digraphe *qu*, dans toutes les lettres successivement:

comme élément lexical interne: *esquerrac* à côté de *nuce* (pour *nuke* "je l'aurais" lettre 3), *nasqui*, *tranquil*, *jaquinen*, *edequico*, *Ameriquetan* etc., inhabituel et inutile dans *esqualdun*, prononcé évidemment *eskualdun* avec diphthongue, comme dans la lettre 5 de Ganis *hescualdun*;

affixe verbal de pluriel: *dausquiçut*, *igorsquiçu*;

suffixe-infixe de potentiel verbal: *liquen*, *suquela*, *nuquejela*, *nituzque*;

suffixe adverbial: *nasqui*, *gasqui* (pour *gaizki*), *largoquiago*;

suffixe du cas sociatif ("avec"): *hunequin*, *aitarequin* etc.;

exceptionnellement en finale (lettre 9): *huneq berac*, *niq*, *çuq*, *ganiseq*;

assourdisement phonétique régulier après sifflante mais comme on l'a déjà vu rarement écrit à cette époque dans *esquira* (lettre10);

3. Dialectismes et régionalismes.

Les dialectismes appartiennent à une zone dialectale différenciée du basque reconnue, tandis que les régionalismes qu'on pourrait aussi bien nommer "localismes" occupent un espace restreint à une vallée comme Ossès ou éventuellement une ou plusieurs communes.

3. 1. Phonétique.

Le trait le plus frappant est sans doute, même en zone dialectale basque aquitaine où l'aspiration et les consonnes aspirées ont été depuis toujours articulées et écrites (à la différence de la zone hispanique où elles ont progressivement disparu de l'écrit et de la prononciation), la véritable inflation des consonnes aspirées écrites, surtout à l'initiale: on a l'impression que cette inflation des initiales aspirées est un trait de localisme plutôt que de dialectisme véritable, lié peut-être aux noms mêmes d'Ossès.

La lettre 1 de Juxue ne comporte à l'initiale que les aspirations traditionnelles des démonstratifs (*hartaz* etc.) ou du lexique général (*handi*, *hur(r)an*), avec une petite inconséquence d'ailleurs généralisée entre *hon* ("bon") qui s'aspire dans toute la région et son dérivé *untsa* qui ne le fait jamais, ailleurs *onsa* avec diverses graphies (*onxa*, *onza*), mais c'est la fermeture devant nasale *un-* qui s'est dialectalement généralisée comme dans l'unique *ungui* moins local (l. 10)); même régularité attendue à l'intervocalique: *ihauteri*, *ahantzeco*, *cheheki*. Tout aussi traditionnelles sont les consonnes internes aspirées: vibrante (*orhoitcen*, ce qui a même comme on l'a vu entraîné l'aspiration inattendue après prothèse vocalique *erhepostu*), latérale (*elhatzea*), occlusive palatale (*ikhusico*) et dentale (*bethicotz*, *othoi*, comme dans la lettre 14 *itho* "noyé"); il ne manque que la nasale aspirée (contrat du 1840 *senhar* "mari"), mais *hanitz* "beaucoup" est peut-être pour une anticipation écrite d'aspirée très courante dans les textes anciens de toutes zones et ici même (lettre 2 *halguçiac* pour *ahal guziak*), *anhitz* qui est la prononciation courante dans bien des endroits (cf. le *Dictionnaire* de Lhande p. 44). L'initiale aspirée *ph-* de *phasatze* ("passer" nom verbal en basque) est aussi de règle ancienne en basque qui, n'ayant pas d'occlusive sourde primitive, les adaptait (ce réflexe étant de plus en plus perdu sous l'influence romane:

voir les lettres suivantes), soit en les aspirant dans cette zone dialectale, soit le plus souvent en les sonorisant. Ce procédé a une autre conséquence, qui est de réaliser l'initiale *ph-* par la labio-dentale *f-* dans *fartez* pour *phartez* (de même dans plusieurs lettres suivantes), et dans la lettre 11 *fartitu* pour *phartitu* "parti", alors même que l'aspirée *ph-* est aussi l'un des moyens d'adapter cette labio-dentale *f-* absente du basque comme d'autres langues anciennes non indo-européennes en général, l'exemple typique étant *fagu* > *phago* "hêtre".

A l'exception de ce dernier exemple, le contrat de 1840 a les mêmes types d'aspirations, initiales et intervocaliques de règle en général ou localement dans les démonstratifs et le lexique (*huntan*, *ehun*, *hongarri*, *hilabete*, *herri* ...), et aussi les consonnes aspirées: *senhar* "mari", *urthar(r)ila* "janvier" et son composant *urthe* "an" (bien qu'il s'agisse d'un suffixe *-te* au sens de "période" identique à celui du nom verbal: ici même *ïçaitte-*, *eguite-*), *lekhu-* "lieu".

La liste de 1815-1830 (texte 1) a des mots jamais aspirés comme *horo* pour *oro* "tout, tous", *horono* pour *oraino* "encore", *hourre* pour *urre* "or", *hounza* pour *onza* ou *unza* "once" (*huntz* est le mot pour "hibou"). Mais on écrit comme on prononce toujours *horza* ou *horça* et dans la liste *horzan* "à Horça" comme *horzaize* "Ossès". *Horça* est le nom du quartier approxi-mativement central de la vallée, pour lequel aucune pancarte n'a été encore curieusement installée, à la différence des six autres, hors Bidarray. C'est ce nom qui a conduit, puisque *horza* est l'un des composants, avec *ahaiz* l'autre quartier principal de l'ancienne vallée administrative, du nom "Orzaiz" qui a fait en phonétique officielle romane "*ossais*" dès le XIIe siècle puis "*osses*" à partir du XIIIe (l'articulation basque du groupe consonantique *-rz-* a été néanmoins maintenue dans l'usage et apparaît souvent dans la documentation), l'auteur de la liste à écrire *horzaize*, comme on le faisait déjà auparavant (*horçaitze* 1766), et sûrement à prononcer même si l'usage s'est complètement perdu ensuite, de même *horçaicen* ("à Ossès" lettre 4).

La lettre 4 de Pouponne, en plus de tous ces cas d'aspiration habituels et déjà signalés, porte aussi des aspirations inhabituelles: *hourria-* ("octobre", dont la base doit être *urr* "noisette" prononcé aussi localement avec aspiration *hurr* à l'inverse de son dérivé *urritz* "coudrier"), *hunsa* et *honsa* (voir ci-dessus), *hounci* "vase, pot". Dans les lettres de ses frères Mendilaharsou on relève ainsi: à l'initiale - outre l'aspirée anticipée dans *halguçiac* (pour *ahal guziak*),

haldudanian (lettre 8), *hal*, *horeari* (pour *ohoreari* lettre 6), *hanzi* pour *ahanzi* -, *hicus-* pour *ikhus-* (lettre 10) et *har(r)apaçen* ("attraper" lettre 2) dialectalement habituel, *hurte*, *hescualdun*, *hizanen* à côté de son radical sans aspiration *içan*; dans la lettre 5 de Ganis *hemendic haizina* (pour *aitzina* "en avant"), et en consonne aspirée *thipia* "le petit" assez fréquent dans les écrits du XIXe siècle, *urthe-* à côté de *hurte*.

Cependant les dernières lettres présentent de plus en plus de mots ailleurs avec aspiration écrits sans elle, comme *utarila-* (sic: voir plus haut), *urte*, *on*, et ce fait touche aussi, parmi d'autres, les démonstratifs et leurs dérivés: *orien* (lettre 11), *unen astian* pour *hunnen hastean*, *ori* pour *hori*, *ababors* pour *hamaborz* "quinze" avec dénasalisation (lettre 12 de 1843); *emen* pour *hemen*, *unec* pour *hunek*, *izemandat* pour *hitzeman da(u)t*, *oren* pour *horren* (lettre 13).

On peut en rapprocher ce qui n'a rien à voir avec l'aspiration: l'articulation d'une bilabiale *b* pour couper les diphtongues réelles après *u*, lettre 8 *buruban* pour *buruan*, lettre 9 *çubena* pour *zuena*, lettre 12 *daisubet* pour *daizuet*, *dausubet* pour *dauzuet*; *u* est occlusivé en diphtongue dans *abride* pour *(h)aurride* (lettre 3). Inversement *laurric* (lettre 5) est pour *laburrik* "court". En Argentine les frères Mendilaharsou sont en contact quotidien avec des Basques parlant les dialectes hispaniques, qui ont éliminé l'aspiration (Azkue en récusé l'emploi et "l'utilité" dans son *Dictionnaire*) et introduit la bilabiale *b* pour couper les diphtongues devant *-u*. Le faux datif *zuri* "à vous" dans *suri avisaceco* (lettre 6) "pour vous aviser" est un calque classique du complément personnel précédé de la préposition *a* en espagnol. Mais c'est un trait phonétique du basque aquitain reproduisant la "jota" espagnole par l'occlusive *k* ("Koxé" pour "Jose") qui mène comme on l'a noté à écrire *lejurat* (lettre 5) pour *lekurat*. Le lexique est évidemment affecté, comme on le verra, par cette hispanisation.

Dans les diphtongues, en particulier les mots à finale vocalique comme les noms déterminés en *-a*, s'est insérée dialectalement une épenthèse *yod* bien attestée et écrite dès le XVIe siècle (Dechepare 1545: *munduyan*, *duyen*, *endelguyaz*, avant de se réduire à *mundian*, *dien*, *endelgiaz* à l'oral, pour *munduan*, *duen*, *endelguaz* etc.), et la première voyelle *e* et *o* s'est fermée en *i* et *u* ou en semi-consonne *yod* et *w* (ibidem: *iangoycua* pour *jangoikoa*, *urthia* pour *urthea* etc.). Dans la liste de 1815 *ossoua*, pour *osoa* "l'entier" trisyllabe, doit correspondre à *oswa* pronon-ciation bisyllabique

courante avec *w* (comme ci-dessus *jaungoikwa*). Ces changements ont abouti bien avant le temps de ces lettres à des formes généralisées dans le domaine dialectal basque aquitain: liste de 1815 (texte 1) *hamarrian*, *contratian*, *bacarrarian* etc. pour *hamarrean*, *kontratuan*, *bakarrean* etc., et dans le contrat de 1840 (texte 3) *urthian*, *icenian*, *contratiaren*, *pagatia* etc., dans la lettre 1 (1810) *galdiak* pour *galduak*, *cien* pour *zuen* (pronom personnel "de vous"). Les lettres d'Argentine en ont beaucoup d'exemples en particulier dans les formes verbales quoique sans régularité: lettre 1 *maitia*, *diruia*, *diria*, *dirua*, *pagatuia*, *baçuien*; lettre 3 *munduiaren*, *esdeçaçuela*, *duciela* etc. L'instabilité de la diphtongue monosyllabique d'origine dans *anaia* "frère" (avec *-a* organique), l. 11, l. 14 *anaia*, *anaya* "(le) frère", l. 1 *annaïen* "des frères", l. 3 *annaïac* "les frères" (sujet intransitif), conduit à des graphies et prononciations variables: *anneietaric* "des frères" l. 3, prononciation locale comme l. 6 *aneïec* "les frères" (sujet actif), l. 5 *berce aneyes* "des autres frères", l. 6 *ene aneya* "mon frère", l. 8 *berze aneac* "les autres frères", l. 9 *ene bi aneeq* "mes deux frères", l. 10 *es ene Aneyaric* "ni de mes frères".

On doit à des altérations phonétiques ou des erreurs d'écriture cette fois ponctuelles des formes comme *bolaidera-* qui se dit *bolanjera* "le boulanger" (lettre 2), *nevosioac* avec *b* écrit *v* pour *g* (espagnol *negocio* lettre 6), *brondate-* (lettre 10) qui se dit localement *borondate* (lettres 3 et 6, du latin *voluntate*), *aborilaren* pour *agorrilaren* "d'août" peut-être sous l'influence du dialectisme hispanique *abustu* idem et *lola* pour *nola* "comment" (lettre 10), *ababors* (lettre 12 voir ci-dessus).

3. 2. Déclinaison nominale.

Ce qu'on nomme un peu improprement "déclinaison" en basque ne touche pas le mot "décliné" qui reste invariable et se suffixe tel quel. Pour l'écriture d'abord, il arrive que le suffixe soit détaché du mot ce qui donne les graphies curieuses comme *çerbait ten* pour *zerbaiten* "de quelque chose", *Maria ren* "de Marie" (lettre 1), *cemen daco* pour *semendako* "pour les fils" (lettre 3), *Curutchet tequin* pour *Kurutxetekin* "avec Curutchet", *seguritate ric* "de sécurité" (lettre 8), comme si les suffixes basques étaient des prépositions françaises postposées. Les liaisons graphiques s'étendent hors déclinaison à des groupes de mots comme *de(u)ssere* pour *deus ere* (ibidem) etc. Elles étaient assez fréquentes dans les écrits anciens pour les groupes verbaux et les temps composés avec auxiliaire, et ici: *bicibada*, *içandela*, *yndain* pour *bizi bada*, *içan dela*, *jin dadin* respectivement "si elle vit, qu'elle a été,

qu'elle vienne" (lettre 1); *ganden* pour *joan den* "qui est passé" (lettre 3), *deicenda* pour *deitzen da* "il se nomme", *jaquinendut* (lettre 5) etc. (voir plus loin pour les préfixes assertifs en conjugaison). Le déterminant indéfini est comme le suffixe défini *-a* lié au mot déterminé dans *honbat* "un bon" (lettre 1).

En déclinaison nominale le basque local ne se différencie que peu du système général. Pour la morphologie le prolatif en *-ko* (suffixe basque "à tout faire": lettre 1 *besteco* "pour l'autre", lettre 2 *cobraçeco* "pour toucher" etc.) prend, en s'additionnant souvent au génitif dit "possessif" *-re* ou *-(r)en*, le suffixe complexe *-tako*, *-dako*: texte 1 *beretaco* "pour elle-même", lettre 1 de 1810 *mundu huntaco* "pour ce monde-ci", lettre 4 *çure cemen daco* pour *zure semendako* "pour vos fils", lettre 11 *horetaco* "pour toi", *gure amarendaco* "pour notre mère", contrat de 1840 *Etcheberricoendaco* "pour ceux d'Etcheberri", *beretaco* "pour eux-mêmes", *plaçarendaco* "pour la place". Ce suffixe, le plus courant et même exclusif dans le parler local, alterne avec *-(t)zat*, dont il est d'ailleurs composé par l'addition phonétiquement usée de *-(t)zat-ko* (qui existe dans l'ordre inverse *-ko-tzat*) et qui est ressenti comme plus châtié ou même "littéraire". Il est dans la lettre 4 de Pouponne Merchat (*amarenzat*, *aitarenzat*, "pour ton père, pour ta mère"), qui a aussi un simple génitif équivalent de prolatif (*Josefaren* "pour Josèphe"), et dans la lettre 5 de son frère Ganis *çureçat* "pour vous", *Pupunarençat* "pour Pouponne".

Le datif pluriel dialectal est toujours en *-er* avec renforcement à l'oral de la vibrante finale après chute de la marque propre du datif basque *-i* singulier *-(r)i*. On lit donc sans exclusive dans les lettres: *areber*, *arreber* "aux sœurs", *guçier*, *goucier*, *gusier* "à tous", *semer* "aux fils", *alaber* "aux filles".

L'adlatif exprimant le "mouvement vers " (latin *ad*) alterne deux formes, en plus du simple *-a* qui semble avoir été la forme première (en expression figée dans la lettre 5 *hemendic haicina* littéralement "d'ici en avant"): *-ra* et *-rat*. La différence est d'emploi plus que de sens et les deux peuvent alterner sous la même plume, le second plus fréquent lorsqu'un endroit est désigné et avec des adverbes démonstratifs: lettre 1 *phasatzera* "(à) passer", l. 2 *hunat* "vers ici", *Bordelerat* "à Bordeaux", l. 3 *horrat* "là", *hunat* "ici", l. 4 *jcoustera* "(à) voir", l. 6 *mundu huntara* "à ce monde", *hunat*, *adin batetara* "à un âge", *esconxara* "au mariage", *isquiribacera* "à écrire", l. 7 *Etcherat* "à la maison", l. 8 *Etchera* (idem), *herri batetarat* "à un pays", l. 9 *bere familiara* "à sa famille", *gusietarat* "en tout", l. 10

icustera "(à) voir", l. 11 *Aicainerat* "à Ascain", *bereganat* "vers lui-même", *Etcherat*, l. 12 *tucumanerat* "à Tucumán", l. 14 *escolarat* "à l'école", *hurerat* "à l'eau", *horat* "là", *Etcherat*, *paberat* "à Pau", contrat de 1840 *ceinen aldera* "en échange de quoi".

La postposition ou suffixe, selon les textes et les auteurs, pour les noms de personnes compléments, (-)gan (inessif, remplacé en dialectes aquitains par *baitan* ou un simple inessif de personnel: *sutan* "en vous" lettre 6), et ses dérivés (-)gana(t) adlatif, (-) ganik élatif suivent un mot qui peut rester au nominatif ou se mettre au génitif qui est l'usage le plus courant et la tradition locale à Ossès, comme dans la lettre 3 *bacocharen ganic* "de chacun", l. 11 *alabaren ganic* "de la fille". Mais la forme très contractée de la lettre 1 d'Ostabarès *bere iloana* représente *ilobagana* sans marque de génitif "vers sa nièce", ce qui peut être tenu pour un trait dialectal.

Le basque aquitain, à la différence de l'ibérique, a continué jusqu'au XXe siècle à traiter le nom verbal, improprement tenu pour un infinitif (qui est le radical verbal en basque), mais est déterminable et déclinable à volonté, comme le véritable nom qu'il est: son complément toujours antéposé s'il est déterminé se met au génitif en -(r)en, et se juxtapose sans marque de déclinaison s'il est indéterminé. Les locuteurs ne manquaient jamais à cette règle, le contrat très soigné de 1840 non plus: *plaçaren handitceco* "pour agrandir la place", *contratiaren eguiteco* "pour faire le contrat", *etxeco sarcia eta jalguitcia* "l'entrée (entrer) et la sortie (sortir) de la maison", *errabotiaren eguiteco* "pour faire le rebot", *baratciaren cerratceco* "pour clôturer le jardin". La lettre 1 de Marie-Anne Etcheverry fait de même: *çombait egunen phasatcera* "passer quelques jours" (la pluralité impliquée par *çombait* pour *zenbait* indéfini "quelques" vaut détermination), "parler aux gens"; de même la lettre 4 de Pouponne Merchat: *çouyen icoustera* "vous voir"; la lettre 14 de Dominique Ithurralde met une fois *Maria escolatciaz* "de mettre Marie au collège" mais le nom propre étant déterminé de nature et sans marque de détermination peut expliquer la tournure, puis *pasaren pagatceco* "pour payer le passage", *berri honen igorteco esperançan* "dans l'espoir d'envoyer de bonnes nouvelles", *espert icastera* "apprendre (à être) expert" avec juxtaposition régulière de l'indéterminé. Dans l'excellente tournure basque *berriric ez igorciarequin* "avec (le fait de) ne pas envoyer de nouvelles", comme dans la lettre 10 de Gaste *luric es salzeco* "de ne pas vendre de terre", la négation entraîne un complément basque au partitif comme si le verbe était conjugué,

ce qui illustrerait bien le fait qu'en basque les catégories du verbe et du nom ne sont pas absolument tranchées.

Bien plus mêlées sont les lettres de Gaste et celle de Ganis. En forme régulière comme ci-dessus: 1. 2 *çerbait ten igorçea* "envoyer (l'envoi de) quelque chose", *heien (horen) Cobraceco* "pour les (le) toucher", *hoïien erosteco* "pour les acheter", *chocolet eguiteco* "pour faire du chocolat" (indéterminé juxtaposé); mais sans génitif *letrac igorçeco* "pour envoyer les lettres", et avec un partitif peu régulier *persetic eguiteco* "pour faire des vers", où la juxtaposition attendue aurait suffi. La lettre 3 n'a que des exemples sans génitif qui sont exactement des calques romans: *urte bat hemen pasaçea* "passer ici une année", *igorçeco 5 mila* "d'envoyer 5 mille"; lettre 5 de Ganis de même dans *guciac çuri erraiteco* "pour vous les dire tous", mais une ligne plus bas régulièrement *oso baten çuri emaiteco* "pour vous donner un entier", et ensuite *biciaren luçacia* "de prolonger la vie", *çure biciic harrapaxeco* "de vous trouver vivante", *çure hor sorprendicias* "de vous surprendre là". La lettres 6 de Gaste est régulière (*borondatearearen yaquitiaz, sure besarcacceco*), mais non la 7 qui a *mesac emanarasteco* "pour faire donner leurs messes", ni la 8 qui est régulière pour *berrien iaquitia* "apprendre les nouvelles", *Larru apaizeco* "pour travailler des peaux" (indéterminé juxtaposé), *guihiagoren igorsia* "d'envoyer davantage", mais irrégulière quoiqu'on évite deux génitifs successifs ("heien mezen...") dans *heien meza emanarasteco* "pour faire donner leurs messes". Du même Gaste, après la lettre 9 où les emplois sont réguliers avec génitif (*dotiaren emaitiaz* "sur le fait de donner la dot", *çordusunen pagatçeco* "pour payer ce que vous devez"), la lettre 10 a *botereac igorseco* "d'envoyer les pouvoirs" pluriel déterminé sans génitif, mais régulièrement *berrien iaquitias* "de savoir les nouvelles", *honbatten eguiteco* "pour faire un bon", *suien icustera* "(à) vous voir". Bref, contact avec des hispano-parlants en Argentine et oubli partiel des anciens usages locaux laissent leurs marques dans le basque des frères Mendilaharsou.

3. 3. Conjugaison et formes verbales.

Le verbe et auxiliaire intransitif *izan* "être" prend la place du transitif *ukan* "avoir", réduit au rôle de ce radical-participe et du nom verbal *ukaite* ("avoir" et "recevoir, obtenir") et ses dérivés - mais totalement absent de ces lettres alors qu'il est resté d'emploi systématique dans la région -, à la place duquel on ne conjugue que le radical inusité hors conjugaison **edu(n)*. Cet emploi de *izan*

est en général senti comme labourdin et côtier, tout comme le participe perfectif *izatu* "été" dont le radical/participe *izan* tient normalement lieu comme dans tous les verbes anciens à finale *-n*: ici *esta posible hisatu* "il n'a pas été possible" (lettres 6 et 8), avec un curieux redoublement du suffixe emprunté au latin dans *obligatu izatutu nais* "j'ai été obligé" (lettre 6), où l'auxiliaire intransitif *naiz* "je suis" est normal puisque le basque dit "je suis été obligé" (pour l'alternance *niz/naiz* voir plus loin); *isatu dinat amore* "j'ai eu plaisir" (l. 11). Le nom verbal, à l'inessif indéterminé dans *içaten* (l. 2), est généralement et localement diphtongué *izaiten*.

Le verbe et auxiliaire premier transitif conjugué *-du-* "a, avoir" reçoit toujours le participe *izan* "été" au sens de *ukan* "eu": lettre 1 *ezdicit ... içan* "je n'ai pas eu" (voir plus loin les formes dialectales et les allocutifs): lettre 2 *içan esbaistuçu* "si vous ne les avez pas eus", *içaten baducu dirua* "si vous obtenez l'argent"; lettre 5: *içan deçatan ... placerra* "que j'aie le plaisir" (le second auxiliaire transitif *eza-* de la conjugaison volitive très apparenté à *izan* a été parfois confondu avec ce dernier et peut avoir la même source étymologique); lettre 6: *beti içan dudan bezela* "comme je l'ai toujours eu" etc., de même dans les autres lettres, et dans le contrat de 1840: *beretaco içanen dute* "ils l'auront pour eux-mêmes".

Izan "être, exister" vaut *ukan* "avoir, recevoir" même hors des formes conjuguées: *nic behar içan artino* tournure nominale littéralement "jusqu'à moi avoir besoin" qui vaut en français "jusqu'à ce que j'aie besoin" (l. 2); *ilisione bat içanez* "ayant une illusion", *ocasioneric es içannac* (nominalisation déterminée du radical-participe) "le fait de ne pas avoir eu d'occasion", *comoditateric es içannes* "n'ayant pas de commodité" (l. 3); *demboraric es isannen* "de ne pas avoir de temps", *comoditate hisan artino* "jusqu'à avoir commodité" (l. 6); *ordeñac isan artino* "jusqu'à avoir les ordres" (l. 12). On peut se demander si dans cet emploi "transitif" de *izan* interfère le second auxiliaire transitif, radical inusité comme tel mais conjugué d'abondance **ezan* "avoir" dans la conjugaison basque dite "aoristique" ou "volitive" selon les auteurs: *cerbixa deçaçun* "que vous le serviez" (lettre 5).

L'ajout de l'auxiliaire *izan* peut servir à faire des formes surcomposées inhabituelles: *hanis pena hartu izan dut* "j'ai (eu) pris beaucoup de peine" (l.8), *Errecebitu içan dut* "j'ai (eu) reçu", *erendatou içan ditout* "je les ai (eu) rendus" (l. 14).

La première personne conguguée du présent de *izan* "être" est dialectalement et normalement *niz* "je suis" qu'on peut lire chez tous les épistoliers, exclusif chez certains, mais contrecarré par *naiz* forme probablement analogique comme dans beaucoup de paradigmes de conjugaison, devenue en un sens "régulière" ou "littéraire" dans l'ensemble du domaine basque et attestée dès la fin du moyen âge (1415 en Navarre *eznaiz* "je ne suis pas": voir plus loin les préfixes assertifs verbaux). N'ont que *niz* et ses dérivés la lettre 1 de Juxue (*niçala, biciniçan, niz*), les lettres 3 (*nisalaco*), 12 (*nisala, ganen nis, nisalacos, nisalaric*) et 13 (*nisalaric*) de Gaste, la lettre 5 de Ganis (*niçalaric, enisala, niçan*) et la lettre 14 de Dominique Ithurralde (*niz*). Gaste mêle les deux dans les lettres 8 (*nisala, nicanian* contre *naisela, nais, naizelatic, naiseno*), 9 (*onxa niz, nisala, turntcecoa niz, nicelariq* contre *orroitcen naiz*), et 11 (*hisala, nisalaric* contre *haiseno, içanennis*), mais ne met que *naiz* et ses dérivés dans les lettres 6 (*naiz, naicelatic, naizeno*) et 7 (*naisselatic, naiseno*). Ces choix de Gaste ne s'expliquent pas clairement, même d'un point de vue stylistique, sinon peut-être comme permanence ou retour de souvenirs familiaux pour *niz*, et d'usages plus généraux ou même littéraires, s'il a acquis une culture scolaire ou personnelle en basque, ce dont on ne sait rien, pour *naiz*.

Des formes contractées orales émaillent les lettres, certaines davantage, et elles touchent particulièrement les formes verbales, dans une conjugaison basque dont la complexité morphophonétique est bien connue. La liste de 1815 en a deux exemples: *baitousté* contraction de *baitituzte*: préfixe causatif *bai(t)-* englobant le préfixe de présent *d-* assourdi en *t-*, suivi de l'infixe de complément pluriel *-it-* (ensemble complexe exprimé par le simple *-t-*), suivi du radical verbal *-u-* ("avoir"), suivi enfin du double suffixe (*-z-* est redondant) de pluriel sujet de verbe actif *-zte* toujours suffixé, quand ne s'y ajoutent par les suffixes subordonnants correspondant aux relatifs et conjonctions du français, comme dans *guioustena* pour *gituztena* "qu'ils nous ont". La lettre 1 de Juxue a successivement *baduala* pour *badutala* "que je l'ai", *igorzkiaçtu* pour *igorzkita(t)zu* "envoyez-les moi", *eginen daçu* pour *da(u)tazu* "vous me ferez" (le futur est auxilié ou composé en basque): les trois formes orales éliminent l'infixe-suffixe *-t-* qui est "je" sujet dans *badu(t)ala*, et "à moi" datif dans *igorzki(t)azu* et *dau(ta)zu* où "vous" sujet actif *-zu* occupe nécessairement la place finale (en absence de subordonnants). L'affaiblissement de la

dentale *-t-* intervocalique en *-d-* a fini par son effacement à l'oral, selon une règle phonétique générale, du reste propre à la phonétique romane en particulier, car le basque régional continue, dans tous les cas et malgré la sonorisation admise (paradoxalement) comme régulière et en réalité dialectale, à prononcer (et écrire) toujours la dentale sourde de *dutala* "que je l'ai" etc. Même en absence apparente de l'actant principal, la structure très rigoureuse de la forme verbale basque évite toute incompréhension ou ambiguïté de sens.

On relève ainsi lettre après lettre diverses formes contractées, peut-être parfois par simple erreur graphique :

1. 2: *paganiela* "que je le paierais" est sans doute une réduction par oubli du suffixe de futur *-ko* de *pagatuko nu(i)ela* plutôt que la réduction considérable très inhabituelle et fautive en principe en conjugaison "aoristique" d'éventuel avec radical verbal et second auxiliaire transitif *eza-* de *paga nezeela* "que je le leur paierais"; *esbaistuçu* "(si) vous ne les avez pas" pour *ezbadi(z)tuzu* (la sifflante de pluriel est redondante); inversement *Çitudalaric* "alors que je vous ai" additionne le *-t* sujet "je" au *-d-* qui en est la forme sonorisée (voir ci-dessus). A la lettre 3 *basinete* "si vous étiez" se dit avec sifflante *bazinezte*, sifflante redondante puisque le pluriel du sujet est exprimé par *-te*, quoique devenue inhabituelle la forme est donc correcte.

La lettre 4 tutoyée au féminin de Poupoune Merchet à sa fille Marianne comporte plusieurs formes orales contractées, certaines allocutives (voir plus loin): *tinagoun* pour *ditinagoun* "nous les avons" (avec *-n* allocutif féminin "à toi"), *dioun* en forme pleine *dinagoun* (avec allocutif redondant *...n...n*), *balinbais* pour *balin bahiz* ("si tu es": suppression de l'infixe sujet *-h-*), *eguizan* impératif auxilié (sans auxiliaire ce serait *egin* au féminin, comme *egik* au masculin) qui vaut *egin ezan* "fais-le".

La lettre 5 de Ganis très soignée pour les formes verbales met pourtant *baitut* pour *baditut* "je les ai", et au contraire écrit une diphtongue analogique au préfixe causatif *bai(t)-* à l'éventuel *bailis* pour *baliz* "s'il l'était" (imparfait modal en français). La lettre 7 met *daiquisut* pour *dauzkizut* "je vous les ai", où l'on remarque aussi le changement de la diphtongue *-au-* du radical verbal d'auxiliaire transitif en *-ai-* qui se retrouve un peu partout, en particulier dans les formes pluripersonnelles à datif ou bénéficiaire, ce qui amène à confondre pour la forme les auxiliaires transitif et intransitif: ici *daitasun* pour *dautasun* "que vous m'avez", *esdaisut* pour *eztau(t)zut*

"je ne vous ai pas" qui est la prononciation locale; dans la lettre 8 *eguin zaytan* pour *zautan* "elle me fit". La diphtongue originale se conserve dans la lettre 4 *daucoun* pour *daukun* "que tu nous as", la lettre 6 *nausula* "que vous m'avez", la lettre 9 *dausut* "je vous l'ai", *dautasu* "vous m'avez (à moi)" à côté de *dasquisuye* pour *dauzkizue* "il vous les a". La lettre 8 a *esbaitiustet* qui ne manque que d'une sifflante de l'infixe *-tz(it)-* représentant *zu* "vous pluriel" pour *ezbaitz̄ituztet* prononcé *ezpaitz̄ituztet* "car je ne vous ai pas" (voir plus loin les préfixes assertifs) - comme dans la lettre 12 *daiquisudalaric* pour *dauzkizutalarik* - et *behaut* prononciation courante de *behar dut* "je le dois". Dans la lettre 10 *siestela* réduit *zireztela* "que vous êtes", d'où la prononciation locale courante *ziiztela*. L'impératif auxilié *etorradi* "viens" (le simple serait *atorr*) de la lettre 11 est une réduction de *etorr hadi* où la marque de personne *h-* est normalement entendue. Enfin à la lettre 14 de Juxue *diou* doit être un localisme analogique aux nombreuses formes verbales commençant par *di-* (l. 2 *dio* à côté de *daco-* pour *dauko* etc.) pour *dugu* "nous l'avons" qui se prononce ailleurs couramment *duu*.

Hors de ces faits de morpho-phonétique, les formes conjuguées complexes, avec premier ou second auxiliaire et suffixes subordonnants, sont dans l'ensemble très régulières. Fait exception à la lettre 3 *esdeçaciela conselatuco* "que vous ne conseillerez pas" qui met le second auxiliaire transitif *-eza-* avec un participe futur qui demande le premier auxiliaire *-edu-* soit *ez duzuela konseilatuko*, dans un segment qui a d'autres irrégularités, comme l'absence de marque dative *-i* dans *etorçea esdudala nehorr(i)ere conselaçen* "que je ne conseille aussi à personne la venue". Cette conjugaison dite aoristique ou volitive à second auxiliaire obligé et radical verbal (au lieu des participes) se lit, avec parfois les altérations phonétiques déjà signalées, chez tous les épistoliers: *yndain* pour *jin dadin* "qu'elle vienne" (l. 1), *biçi çaitela* "que vous viviez" (l. 3), *youan guitela* pour *joan gaitela* "que nous allions" (l. 4), *cerbixa deçaçun* "que vous le serviez", *causa deçaçun çure baitan* "qu'elle cause en vous", *içan deçatan* "que je l'aie" (l. 5), *ein diten* pour *egin daiten* "qu'elles le fassent" (l. 9), *esdaiteque etor* "il ne peut pas venir", *hicus desaguesu* pour *ikus dezakezu* "vous pouvez le voir" (l. 10), *etorradi* pour *etor hadi* (l. 11: voir ci-dessus), *besarca çaçu* "embrassez-la", *esdeçaquegou (...)* *igor* "nous ne pouvons pas l'envoyer (...)", *laguin citçaten* pour *lagun zitzaten* "qu'ils vous aident", *gomenda çiezte* pour *zirezte* "recommandez-vous" (l. 14).

L'affixe allocutif qui exprime en basque la personne non actante (ni sujet, ni objet, ni bénéficiaire) à qui l'on s'adresse, ou datif dit "éthique" du latin et autres langues, apparaît plus naturellement en basque dans le dialogue tutoyé. Ainsi dans la lettre 4 de Pouponne à sa fille Marianne *tinagoun* pour *ditinagun* sans allocutif serait *ditugu*, l'affixe de tutoiement féminin *-n* (suffixe sujet dans *doun* pour *dun* "tu as" etc.) y est exprimé deux fois, et la forme verbale elle-même est modifiée, de même dans *guitoun* pour *gira* "nous sommes", *dioun* pour *dugu* "nous l'avons" (sans allocutif dans la lettre 14 *diou* de même), *nahi liquen* pour *luke* "elle le voudrait", *din* pour *du* "il l'a". Le tutoiement aujourd'hui devenu rare sauf chez les locuteurs d'un certain âge, ignoré dans les écoles (où l'on croit dire "tu" quand le basque a *zu* "vous", comme chez les anglophones *you* qui est étymologiquement "vous"), se pratiquait très souvent mais avec bien des variations locales, de parents ou adultes à enfants, entre frères et sœurs et camarades d'école etc. On le retrouve donc avec les allocutifs dans la lettre 11 de Gaste à sa sœur cadette "Catalin": *dinat* pour *dut* "je l'ai", *dun* pour *da* "il est", *ditun* pour *dira* "ils sont".

Faute de lettre tutoyée au masculin l'affixe masculin *-k* de 2ème personne est absent de ces lettres de même que son emploi allocutif. Mais la lettre 13 de Gaste à son beau-frère notaire et maire de 1832 à 1840 Merchot a l'allocutif de vouvoiement *zu* dans la formule finale de salutation, comme signe de familiarité déférente sans doute: *geldisen nisalazu sure coinat* "tandis que je (vous) reste votre beau-frère...". La lettre 1 de Juxue a d'autres allocutifs vouvoyés, mais ce sont là des marques dialectales typiques du bas-navarrais cizain et oriental: *dicit* répété pour *dut* "je (vous) l'ai", *ducu* avec oubli de cédille (peut-être prononcé à la manière souletine voisine d'Oztibar/Ostabarès *düzü* comme le "u" français?) soit *dizi* comme le suivant *dici* pour *du* "il (vous) l'a".

L'un des problèmes de l'écrit basque, avec ses conséquences phonétiques, est de n'avoir pas su s'en tenir à l'usage ou à la "règle" simple de tous les écrivains anciens (et locuteurs évidemment) pour les préfixes assertifs des verbes conjugués, positif *ba-* qui reste toujours préfixé, et *ez-* négatif, qu'on s'est mis à partir du XVIIIe siècle, par imitation consciente ou non du latin et des langues romanes et autres (un excellent latiniste comme Oyhénart s'y refusait absolument), à détacher du verbe conjugué, dans l'ignorance parfaite ou voulue du caractère fondamental (on

dit parfois avec quelque emphase "le génie") d'une langue agglutinante comme le basque. Vu les conséquences pour la pratique orale qui se dégrade en conséquence et en particulier pour l'enseignement de la langue, il faut répéter qu'il est incroyable que ni les instances linguistiques officielles ni les écrivains n'aient eu encore le bon sens (ou le courage?) de s'en tenir à cette règle de la plus ancienne tradition orale et écrite chez les "classiques", ou d'y revenir.

La préfixation de la négation *ez-* a deux conséquences auxquelles un bon locuteur n'a jamais manqué jusqu'à récemment: 1° la sifflante du préfixe assertif *ez-* entraîne d'une part l'assourdissement automatique en basque des consonnes initiales qui suivent auparavant sonores ou "voisées": *dut* "je l'ai", *eztut* "je ne l'ai pas"; 2° devant les préfixes verbaux *n-*, *h-* et *l-* c'est le préfixe négatif qui perd la sifflante et se réduit à *e-*. Les lettres témoignent de ce conflit entre le nouvel usage écrit et la tradition orale ancienne (la citation de 1415 *es nais* est à cet égard déjà "savante" à quelque titre, puisqu'on disait normalement *enaiz* ou *eniz* "je ne suis pas"), qui parvient néanmoins à se montrer encore. A côté de tous les exemples où le préfixe, lié ou séparé (successivement de lettre en lettre: *ez dici/badicit; esliçate, esnaiçsela, esdadin, esbaistuçu, badu, esdugula, es daicu, esdeçaciela, esdute, badute, es du, esduciele, esdut, ez baihien, esnisala, esbada, ez dugula, ba(d)itut, badu, badaquisu, banituen, eszdirela, badela, etc.*) n'entraîne pas de modification phonétique apparente, émergent quelques graphies héritées de la prononciation qu'on peut dire traditionnelle du préfixe d'assertion négative: *guizon batec estu* "un homme ne l'a pas" (l. 8), *esquira* "nous ne sommes pas" (lettre 10), *ehaute* "ils ne t'ont pas" (l. 11), et dans le contrat pourtant linguistiquement très "contrôlé" de 1840 on lit *ezpada* "s'il ne l'est pas", et *eztute* "il ne l'ont pas" précédé et suivi de plusieurs *ezdute*.

3. 4. Quelques traits lexicaux.

On a déjà noté, outre la masse des emprunts romans habituels du basque aquitain, quelques intrusions de lexique castillan plus ou moins adaptés au basque sous la plume des épistoliers d'Argentine, qui devaient être inhabituelles dans le parler basque du pays d'Ossès, malgré la proximité historique et l'usage du navarro-castillan administratif jusqu'au milieu du XVIIe siècle. La lettre 2 a ainsi *cobra(ceco)*, *procurança*, *igual*, la l. 6 *compromis*, la l. 7 *entraga(zaille)*, la l. 8 *octubre*, la l. 9 *comprometi(tu)*,

la l. 11 *casualitate* et *o* pour *edo* "ou" et les deux répétés dans *o edo* "ou ou".

Ce sont plutôt la forme phonétique de certains mots et leur emploi qui expriment un parler local qui s'étend du reste à un territoire beaucoup plus étendu que la vallée d'Ossès. On peut d'abord mettre à part l'emploi de l'interrogatif *zein* "quel" et de ses dérivés en équivalents des pronoms relatifs français en position détachée ou séparée de l'antécédent et à valeur explicative ou circonstancielle. Cet emploi est très manifestement un calque roman assez généralisé à l'écrit, mais totalement inusité et ignoré des simples locuteurs, qui mettent dans ce cas un pronom démonstratif (comme dans la lettre 6 *letra hetan* "dans ces lettres" au lieu de *zoin(e)tan*) ou se contentent du verbe préfixé en *bai(t)-*. Pour la forme *zein* a subi dans tout le domaine dialectal l'attraction des autres interrogatifs *nor* "qui ?" et *non* "où ?" altéré en *nun* par fermeture vocalique ancienne devant nasale (d'où la bizarrerie de la lettre 3 *numantic* pour *nunbaitik* "de quelque part"), pour devenir dialectalement *zoin* et dérivés. Seuls échappent à cette altération phonétique de la série la liste de 1815 qui a *ceinac ... baitira* "lesquels ... sont" (sujet pluriel d'intransitif au nominatif), *ceinec ecartcen baitousté* "lesquelles apportent" (sujet pluriel de transitif à l'ergatif), et le contrat de 1840: *ceinen aldera* "en échange desquels".

Dans les lettres *zoin* et ses dérivés sont diversement cacographiés, ce qui peut signaler pour le relatif *zoin* (mais non pour ses dérivés qui ont d'autres emplois que relatifs) un certain artifice ou inhabileté d'emploi, sans penser forcément que le texte épistolaire a été au moins en partie conçu en français (ou en espagnol?) avant d'être écrit en basque: lettre 6 *soytan* pour *zointan* "en quoi", *soynaren respectuyac* "les respects duquel"; lettre 7 *coinarequin* "avec lequel"; lettre 8 et 9 *soitan* pour *zointan* "dans lequel"; lettre 11 *çoinac erraiten baitata* "laquelle me dit". Les dérivés *zenbait* "quelque" (altéré d'un primitif *zeinbait*) et *zenbat* "combien" (de *zeinbat*) s'écrivent de deux manières, reproduisant ou la forme originale: lettres 1 et 2 *çembait dembora* "quelque temps", lettre 6 *cembat çor duzun* "combien vous devez", lettre 9 de même *cembat*; ou la forme altérée: lettre 1 *çombait egunen* "quelques jours"; lettre 9 *sonbeitequin* "avec quelque".

Le déterminant possessif, en réalité génitif archaïque du pronom en basque, est partout *ene* "de moi, mon" (lettres 1, 2, etc., l. 5 *enequin* "avec moi") génitif usé de *ni* "moi" (qui a dû être *nire* resté ou restitué dans certains dialectes) et son datif local toujours

eni "à moi": on ne trouve pourtant ce datif exprimé que dans la lettre 2 de Gaste et deux fois sous la forme *niri* "à moi".

L'altération dialectale *beste* de la lettre 1 de Juxue, appelée à se répandre à partir des dialectes hispaniques d'abord puis du souletin à la fin du XVIIIe siècle, n'est pas encore parvenue au reste du domaine basque aquitain et toutes les autres lettres ont comme on l'a vu *berze* ou *bertze*. Dans la même zone orientale *jabe* est "parent" (l. 1 *ene yabe* "mon parent") tandis que le mot garde ailleurs et à Ossès le sens de "propriétaire, possesseur": l. 11 (tutoyée au féminin) *orien nagusia edo iabe* "leur patronne ou possesseuse". Et la parenté s'y exprime par *ahaide*: l. 5 *Ahaideac* "(mes) parents".

Le nom régional de "septembre" *buruil* a perdu sa diphtongue en pays d'Ossès comme à la lettre 11 *burularen* "de septembre". En revanche "novembre" s'y dit en général *hazaro* quoique *hazila* (écrit *asila* sans aspiration dans les lettres 12 et 13: voir plus haut) s'y comprend aussi. Le nom verbal *khentze* "enlever", issu sans doute d'un renforcement expressif de *gentze* (Lhande p. 354), prend en Ossès comme en Baïgorry une prothèse vocalique comme dans la lettre 10: *eqensia* pour *ekhentzea* "enlever", et *ecenduric* pour *ekhendurik* "l'ayant enlevé".

Table des matières

Avant-propos -----	p. 2
1. Les textes -----	p. 2
2. Traduction française -----	p. 16
3. Langue et style épistolaire -----	p. 36